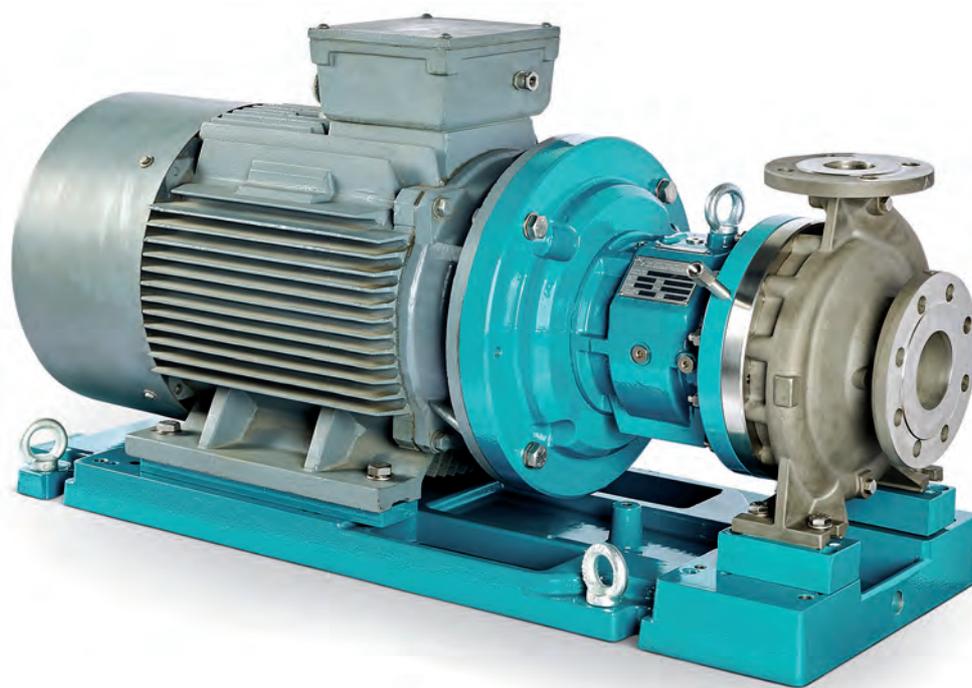


UTS-B EVO

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS ORIGINALES
LISEZ ATTENTIVEMENT CE MANUEL AVANT D'UTILISER OU DE REPARER CE PRODUIT

Pompe centrifuge métallique à entraînement
magnétique

Manuel d'installation,
d'utilisation et de maintenance





INDEX

1. Garantie 6
 - 1.1 Conditions de garantie 6
 - 1.2 Conditions de garantie 6
 - 1.3 Clauses d'exclusion 7
 - 1.4 Application de garantie 7
2. Sécurité 8
 - 2.1 Introduction 8
 - 2.2 Symboles 8
 - 2.3 Instructions de sécurité et précautions 10
 - 2.3.1 Équipements de protection individuelle (EPI) 10
 - 2.3.2 Courant électrique 10
 - 2.3.3 Champs magnétiques 11
 - 2.3.4 Surfaces chaudes 11
 - 2.3.5 Pièces en mouvement 11
 - 2.4 Emploi prévu 11
 - 2.5 Informations de sécurité pour le client/opérateur 13
 - 2.6 Informations de sécurité pour les travaux d'entretien, d'inspection et d'installation 13
 - 2.7 Sécurité en milieu explosif 14
 - 2.7.1 Exemple de marquage CE ATEX (ne s'applique qu'aux pompes conformes aux normes ATEX) 14
 - 2.7.2 Protection en milieu explosif 14
 - 2.7.3 Classification 15
 - 2.7.4 Facteurs dont il faut tenir compte lors de l'installation en milieux ATEX. 15
 - 2.8 Niveau sonore 17
 - 2.9 Dispositifs de surveillance 18
 - 2.9.1 Interruption du fluxage de refroidissement 18
 - 2.9.2 Perte de synchronisation entre les coupleurs magnétiques interne et externe. 18
 - 2.9.3 Fuites de liquide 18
 - 2.9.4 Champs magnétiques 19
 - 2.10 Plage de fonctionnement 19
3. Transport et stockage 20
 - 3.1 Emballage 20
 - 3.2 Transport 20
 - 3.3 Envoi 20
 - 3.4 Réception 21
 - 3.5 Stockage 21
 - 3.6 Retour 21
4. Installation 22
 - 4.1 Instructions d'ordre général 22
 - 4.2 Fondations 22
 - 4.3 Installation correcte 23
 - 4.4 Schéma d'installation de la pompe 23
 - 4.4.1 Généralités 24
 - 4.4.2 Tuyauterie d'aspiration 25
 - 4.4.3 Tuyauterie de refoulement 26
 - 4.5 Instruments 26
 - 4.6 Alignement du groupe pompe-moteur 27
 - 4.6.1 Généralités 27
 - 4.6.2 Contrôle de l'alignement pour les pompes montées sur châssis avec accouplement 28
 - 4.7 Raccordements électriques 29
 - 4.7.1 Mise à la terre 29
 - 4.7.2 Connexions électriques 29



INDEX

- 5. Mise en marche et arrêt 31
 - 5.1 Liste de contrôle préalable à la mise en marche 31
 - 5.2 Fréquence de mise en marche 32
 - 5.3 Séquence de mise en marche 32
 - 5.4 Mise en marche après une coupure de courant 33
 - 5.5 Séquence d'arrêt 34
 - 5.6 Mesures à prendre en vue des longues périodes d'arrêt 34
 - 5.7 Mise en marche de la pompe après une longue période d'arrêt 35
- 6. Caractéristiques de la pompe 36
 - 6.1 Description et fonctionnement de la pompe 36
 - 6.2 Normes de référence 36
 - 6.3 Débit minimum et maximum 36
- 7. Données techniques 37
 - 7.1 Caractéristiques techniques 37
 - 7.2 Graphique de limites de température / pression de service 37
 - 7.3 Matériaux qui caractérisent la pompe 38
 - 7.4 Forces et moments admissibles 38
 - 7.5 Schéma et liste des composants/matériaux 40
- 8. Démontage 46
 - 8.1 Informations générales 46
 - 8.2 Démontage des pompes UTS-B EVO premier et second supports. 47
- 9. Entretien 50
 - 9.1 Intervalle d'entretien 50
 - 9.2 Pièces à inspecter 50
 - 9.3 Remplacement des composants susceptibles d'usure 51
 - 9.4 Stock de pièces de rechange recommandé (deux ans de fonctionnement selon DIN 24296) 52
- 10. Montage 53
 - 10.1 Informations générales 53
 - 10.2 Couple de serrage des vis 53
 - 10.3 Montage de la pompe UTS-B EVO premier et deuxième support. 54
 - 10.4 Contrôle du montage 55
- 11. Problèmes et solutions 56
 - 11.1 Tableau des problèmes : causes probables et solutions 56
 - 11.2 Élimination 58
- 12. Poids et encombrements 59
 - 12.1 Schéma avec options de pompe UTS-B EVO 63
- 13. Raccords auxiliaires 64
- 14. Annexes : Déclarations CE / ATEX / Sécurité Contamination 66



Vérification de la marchandise à la réception

À la réception de la pompe, ouvrir l'emballage et inspecter le contenu en contrôlant :

- le modèle et les caractéristiques figurant sur la plaquette
- les accessoires éventuellement nécessaires
- la présence de dégâts accidentels.

Pour toute différence entre le produit commandé et le produit reçu, contacter C.D.R Pompe S.r.l. ou le distributeur agréé.



Pour toute commande de pièces détachées, de service après-vente ou d'informations concernant la pompe livrée, il est indispensable de préciser le **NUMÉRO DE SÉRIE** correspondant (indiqué sur la plaquette signalétique apposée sur la lanterne de la pompe).

Le présent manuel fournit à l'utilisateur du groupe pompe-moteur de C.D.R. Pompe S.r.l. les informations nécessaires à une installation, une utilisation et un entretien corrects dans le respect des conditions de sécurité prescrites par les normes CE.

Veillez donc le lire attentivement avant d'installer le groupe et le mettre à la disposition de toutes les personnes qui auraient à l'employer.

L'utilisateur est responsable des dommages causés par le non-respect des conditions d'exploitation convenues lors de la Confirmation de commande.

L'acheteur se doit de toute manière:

- de vérifier la conformité de la pompe-moteur et de ses accessoires éventuels au milieu de travail ;
- de fournir des équipements de protection appropriés aux opérateurs ;
- d'informer les utilisateurs sur l'emploi autorisé.

C.D.R. Pompe S.r.l. est en droit, à tout moment et sans préavis, de mettre à jour et de modifier le présent manuel pour remédier à des erreurs d'impression, des imprécisions des informations ou pour l'adapter aux mises à jour des produits.

Ces modifications seront ajoutées aux nouvelles éditions du manuel.

Les modifications de conception ou d'amélioration de ses produits n'obligent pas C.D.R. Pompe S.r.l. à les installer sur les unités qui auraient été livrées avant cette date.

Le manuel contient des informations techniques et des schémas appartenant à C.D.R. Pompe S.r.l. Sa reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation écrite de C.D.R. Pompe S.r.l.

C.D.R. Pompe S.r.l. décline toute responsabilité en cas d'utilisation du matériel selon d'autres modalités que celles du présent manuel, lesquelles sont de toute manière réputées inadaptées.

C.D.R. Pompe S.r.l. est une entreprise leader en matière de conception, production, vente et entretien de pompes centrifuges destinées au traitement de liquides dangereux et corrosifs et employées dans les secteurs chimique et pharmaceutique, ainsi que dans d'autres processus industriels.

C.D.R. Pompe S.r.l.

Via R. Sanzio 57

20021 Bollate (MI)

Italia

Tel. +39 02 990 1941 - Fax +39 02 998 0606

www.cdrpompe.it



1. Garantie

1.1 Conditions de garantie

C.D.R. Pompe S.r.l. garantit que ses produits (pompes et pièces détachées) sont exempts de vices et/ou de défauts de fabrication et d'assemblage pour une période de 12 (douze) mois à compter de la date de livraison (indiquée sur le B.D.L.).

La garantie de l'acquéreur se limite au remplacement gratuit des pièces jugées défectueuses, sans pour autant que ce dernier soit en droit de demander la résiliation du contrat, la réduction du prix ou d'autres dommages.

C.D.R. Pompe S.r.l. garantit la bonne qualité et la bonne fabrication du produit vendu en s'engageant, pendant la période de garantie spécifiée ci-dessous, à réparer ou à remplacer à ses frais les pièces qui s'avèreraient défectueuses en raison d'une mauvaise qualité du matériau, d'un défaut d'usinage ou d'un montage imparfait, et ce dans les plus brefs délais.

La garantie est franco magasin d'où a eu lieu la livraison, y compris la restitution des pièces défectueuses.

La période de garantie est de :

12 mois

à compter de la date de livraison (indiquée sur le B.D.L.).

1.2 Conditions de garantie

Pour que la garantie soit valable au cours de la période indiquée dans les conditions de garantie, il faut que :

- les vices de fabrication et/ou les défauts matériels soient signalés par écrit dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise ;
- l'acquéreur se soit acquitté de ses obligations contractuelles. La présomption ou la constatation de vices dus au produit ne justifient pas les inexécutions à l'égard des obligations contractuelles ;
- toutes les opérations d'installation, de raccordement du Produit aux réseaux d'énergie (électrique, hydrique) l'emploi et l'entretien sont effectués en suivant à la lettre les indications du Livret d'instructions ou la documentation fournie avec le produit ;
- toute réparation doit être effectuée par du personnel agréé par C.D.R. Pompe S.r.l. et les pièces détachées doivent être d'origine.

La garantie ne couvre pas :

- les dégâts occasionnés pendant le transport et la manutention incombant à l'acquéreur ;
- le pompage de liquides qui, par nature ou en raison de leur teneur, ne sont pas compatibles avec les matériaux de construction et/ou les limites d'application prescrites lors de la commande ;
- un choix erroné dû à des informations incorrectes fournies par le donneur d'ordre ;
- une absence d'entretien ou un entretien incorrect ;
- une manipulation induite, une absence d'exécution ou une exécution inadaptée des mesures prescrites pour la mise en service ;
- une usure normale liée aux conditions de service.



1.3 Clauses d'exclusion

- Les réparations ou les remplacements en garantie ne permettent pas d'étendre ou de reconduire la période de garantie
- Le produit ne peut être considéré défectueux en raison de ses matériaux, de sa conception ou de sa fabrication s'il doit être adapté ou modifié pour être conforme aux normes techniques ou de sécurité locales, en vigueur dans d'autres pays que ceux pour lesquels il a été conçu et fabriqué à l'origine.
- Cette garantie ne rembourse pas ces modifications ou des tentatives de modification effectuées par le client ou de façon inadaptée, ni tout dommage qui pourrait en résulter.
- Cette garantie ne rembourse pas les tentatives de modification effectuées pour adapter le produit à d'autres fins que celles définies en phase contractuelle sans autorisation écrite préalable de C.D.R. Pompe S.r.l.
- C.D.R. Pompe S.r.l. décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, accidentels ou consécutifs causés par des clients ou des tierces parties, y compris les manques à gagner, imputables à une violation des clauses de ce document, ou provoquées à des clients ou des tiers suite à l'impossibilité d'utiliser le produit.
- La garantie est caduque si l'emploi que l'Utilisateur fait de la pompe ne correspond pas à ce qu'il a déclaré à la commande, ou s'il ne respecte pas les instructions du présent manuel.

1.4 Application de garantie

- Les pièces remplacées devront être envoyées au plus proche bureau de C.D.R. Pompe S.r.l. pour y être examinées.
- L'ACCEPTATION DE LA GARANTIE est soumise à la condition du retour des pièces défectueuses ou à l'envoi d'une documentation photographique appropriée et d'un rapport écrit.
- Tout remplacement de pièces défectueuses, comme le prévoit le présent document, est la propriété de C.D.R. Pompe S.r.l.
- L'acquéreur n'est pas tenu de remettre la pièce défectueuse à C.D.R. Pompe S.r.l. si :
 - la pièce a été détruite en raison de son défaut ou de tout défaut qui relève du domaine de cette garantie
 - si C.D.R. Pompe S.r.l. est raisonnablement convaincue que la pièce était défectueuse au moment de la vente.
- Si ces deux conditions sont remplies, C.D.R. Pompe S.r.l. remplacera la pièce comme convenu dans le présent contrat, comme si l'acquéreur avait remis cette pièce défectueuse à C.D.R. Pompe S.r.l.
- Les pompes contenant du liquide ou des installations extérieures au groupe de pompage ne seront pas prises en considération.
- L'acquéreur s'engage à accorder le temps et la disponibilité nécessaires à C.D.R. Pompe S.r.l. pour effectuer la réparation et/ou les remplacements, selon ce que C.D.R. Pompe S.r.l. jugera nécessaire.
- Intervention sur l'installation. Si le produit livré est inamovible de l'installation, C.D.R. Pompe S.r.l. ne prendra en charge que les frais encourus suite à la réparation en elle-même. Les frais supplémentaires éventuels seront exclusivement à charge du client, conformément aux tarifs A.N.I.M.A., de même que les travaux civils et/ou les conceptions défectueuses.

Ce faisant, la responsabilité de C.D.R. Pompe S.r.l. à l'égard du client ou de tiers en cas de réclamation se limitera à l'indemnisation du montant payé par le client pour l'achat du produit à l'origine du dommage.

Cette garantie est régie par le droit italien. En cas de controverse, la compétence incombe au Tribunal de Milan.

2. Sécurité

2.1 Introduction

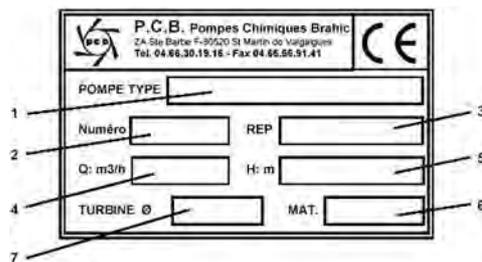
Le présent manuel contient toutes les informations permettant une installation, un emploi et un entretien corrects de la pompe. Il doit être lu et compris par l'ensemble du personnel concerné par son installation, son cycle opérationnel et son entretien avant que la pompe ne soit mise en service.

Le non-respect des instructions de sécurité peut être à l'origine de dangers pour le personnel, l'environnement et la machine et entraîner l'annulation de tout droit de réclamation à l'encontre de C.D.R. Pompe S.r.l. La responsabilité du fournisseur est garantie uniquement si la pompe est utilisée conformément aux descriptions de ce manuel. Les valeurs limites indiquées dans ce manuel ou dans toute autre documentation concernant la pompe ne devront jamais être dépassées. Le personnel préposé à l'installation, au cycle opérationnel et à l'entretien des pompes, que nous fabriquons, doit être qualifié pour s'acquitter des tâches décrites dans ce manuel.

C.D.R. Pompe S.r.l. décline toute responsabilité concernant le degré de formation du personnel préposé et le fait qu'il ne soit pas parfaitement au courant de la teneur de ce manuel.

2.2 Symboles

Chaque pompe est munie des plaquettes suivantes :



- 1_Modèle de pompe
- 2_N° de série / année de production
- 3_Article (le cas échéant)
- 4_Débit
- 5_Hauteur nominale de la pompe
- 6_Matériau en contact avec le liquide
- 7_Diamètre de la roue

Fig. 1 PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE DE LA POMPE.



FLÈCHE DE SENS DE ROTATION DE LA POMPE



NE PAS FAIRE TOURNER À SEC (dans la langue du Pays où la pompe est utilisée)



POUBELLE BARRÉE (gestion des déchets conformément à la Directive 2012/19/UE _ DEEE)



MISE À LA TERRE



DANGER CHAMP MAGNÉTIQUE (uniquement pour les pompes à entraînement magnétique)

Dans le manuel, on utilise les symboles suivants :



ATTENTION : la pompe et son fonctionnement pourraient être menacés.



DANGER TENSION ÉLECTRIQUE : indique la présence d'un danger imputable à des appareils électroniques.



DANGER CHAMP MAGNÉTIQUE : indique la présence d'un danger causé par des champs magnétiques.



DANGER GÉNÉRIQUE : indique la présence d'un danger pour les personnes qui travaillent sur le groupe pompe.



INTERDICTION : les personnes qui portent un pacemaker ne doivent pas s'approcher de champs magnétiques de forte puissance (pompe à entraînement magnétique).



SYMBOLE 2014/34/UE : les appareils en exécution antidéflagrante destinés à être employés

dans une atmosphère dangereuse doivent être marqués par ce symbole.

La pompe peut être fournie pour une zone sûre ou une zone classée.

La déclaration de conformité Atex s'applique à la pompe qui reporte la plaque avec la chaîne de marquage pour zone classée.

2.3 Instructions de sécurité et précautions

2.3.1 Équipements de protection individuelle (EPI)



Fig. 2 Gants visant à éviter le contact avec les substances dangereuses.



Fig. 3 Masque de protection contre l'inhalation des substances toxiques et nocives.



Fig. 4 Lunettes pour la protection des yeux.



Fig. 5 Chaussures contre les accidents de travail pour protéger les pieds contre les chutes accidentelles.



Fig. 6 Combinaison pour protéger le corps.

Avant tout travail sur les pompes, veiller à utiliser les équipements de protection adéquats.

Avant tout entretien, les pompes doivent être assainies !



Les liquides corrosifs et dangereux se trouvant dans les pompes peuvent être la cause de dangers graves pour la santé et pour l'environnement.

Éviter le pompage de liquides susceptibles de réagir chimiquement, même à d'autres moments, sans avoir d'abord assaini la pompe.

Après avoir complété l'entretien, remettre la pompe en marche en suivant à la lettre les instructions de sécurité du chapitre "Mise en marche et arrêt".



Éviter de faire fonctionner la pompe à sec.

La mise en marche doit avoir lieu alors que la pompe est remplie et que la vanne de refoulement est presque entièrement fermée, en limitant ce type de fonctionnement au temps strictement nécessaire à la mise en marche.

En cas de pompage de liquides sales, sans l'avoir précisé à la commande, consulter préalablement le service technique de C.D.R. Pompe S.r.l.

2.3.2 Courant électrique



Ne rien faire sur la pompe en fonctionnement ou, tout du moins, avant qu'elle n'ait été débranchée de l'installation électrique.

Tout danger causé par l'électricité doit être évité (pour de plus amples précisions, consulter les normes en vigueur en la matière).

Ne pas faire d'essais de mise en marche avant d'avoir rempli la pompe de liquide. Contrôler la conformité des données électriques indiquées sur la plaquette du moteur et les caractéristiques électriques de l'installation à laquelle il sera connecté.



2.3.3 Champs magnétiques



Toutes les personnes portant un stimulateur cardiaque doivent rester à 50 cm au moins des pièces/composants magnétiques.

Les champs magnétiques intenses de la pompe peuvent provoquer des perturbations au rythme cardiaque, aux supports magnétiques et, plus généralement, à tous les instruments métalliques. Voir les recommandations en cours de montage/démontage aux chapitres correspondants.

2.3.4 Surfaces chaudes



Il est recommandé que les parties chaudes ou froides de la machine soient protégées pour éviter les contacts fortuits. Ne pas soumettre les pompes à de brusques variations de température.

Il est rappelé que la température maximale des surfaces dépend principalement des conditions opérationnelles du fluide de processus de l'utilisateur (UNI EN 13463-1 art. 6.1.3).

2.3.5 Pièces en mouvement



Ne pas manipuler frauduleusement les protections des pièces rotatives, ne pas toucher ni s'approcher des composants rotatifs en mouvement.

2.4 Emploi prévu

La sécurité du fonctionnement du produit livré est garantie uniquement si les instructions de ce manuel ou de la documentation contractuelle sont respectées à la lettre. Pour de plus amples précisions, veuillez contacter C.D.R. Pompe S.r.l.

La pompe (ou le groupe pompe), ou ses variantes de configuration éventuelles doivent être mises en service en respectant les limites citées et/ou décrites dans la documentation contractuelle correspondante, ou fournie avec la marchandise.

Consulter C.D.R. Pompe S.r.l. pour des emplois ou d'autres modes d'utilisation s'écartant de ceux qui sont spécifiés dans la fiche technique et/ou la documentation contractuelle.

La pompe ne doit **JAMAIS** travailler au-delà des valeurs spécifiées dans la fiche technique, telles que le fluide pompé (nature, densité, viscosité, etc.), la température, le débit, la vitesse, la hauteur nominale et la puissance de l'axe.

La pompe doit être en parfaites conditions techniques pour être mise en service.



La pompe ne doit jamais fonctionner à sec et/ou avec un pourcentage de gaz supérieur à 2% en volume !

Il faut toujours vérifier si la pompe est bien remplie de liquide pendant son fonctionnement.



L'application et le respect des limites techniques et fonctionnelles de la pompe sont nécessaires pour garantir une exploitation sûre et correcte, spécialement si elle est installée dans des milieux où peuvent se former des atmosphères explosives. Dans ce cas, le respect total des limites techniques et fonctionnelles ainsi que d'application de la pompe réduit le risque de création de sources de déclenchement (voir au chapitre "Sécurité en milieu explosif").



Toujours consulter la directive 99/92/CE contenant les prescriptions minimales pour l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs pouvant se trouver exposés au risque d'atmosphère explosive.



Vérifier toujours les limites de **débit minimum** tel que l'indique la documentation contractuelle. C'est nécessaire pour prévenir les dégâts dus à la surchauffe, aux poussées axiales excessives, à la détérioration des roulements, à l'usure importante des pièces rotatives, etc. (voir paragraphe "Débit minimum et maximum" du chapitre "Caractéristiques techniques").



Vérifier toujours les limites de **débit maximum** tel que l'indique la documentation contractuelle. C'est nécessaire pour prévenir les dégâts dus aux vibrations, à la cavitation, à la détérioration des roulements, à la surchauffe etc. (voir paragraphe "Débit minimum et maximum" du chapitre "Caractéristiques techniques").

Pour régler le débit ou la hauteur nominale, ne jamais toucher à la vanne en aspiration, mais bien à celle de refoulement.

Un usage inapproprié (non conforme aux indications de ce manuel ou conforme au bon usage dans l'exploitation des pompes centrifuges), même pour une période très brève, peut provoquer des dommages graves à l'unité (pompe ou groupe pompe).



Quant aux pompes centrifuges à garniture mécanique, il faut toujours consulter le manuel spécial du fabricant de la garniture mécanique concernant son emploi.



Vérifier notamment et comparer minutieusement les limites opérationnelles de température de la garniture mécanique, avec ceux du liquide pompé (voir également le paragraphe "Limites de température" du chapitre "Facteurs à prendre en compte pour des installations en milieu ATEX").

2.5 Informations de sécurité pour le client/opérateur



L'opérateur se doit de porter toujours les Équipements de protection individuelle (EPI), comme le prescrit la norme de sécurité en matière de lieu de travail, portant tant sur le lieu que sur le temps de travail.

Veillez **TOUJOURS** :

- respecter à la lettre les instructions de ce manuel ou de la documentation contractuelle ;
- respecter les normes en vigueur en matière de prévention des accidents ;
- respecter les dispositions de sécurité et les réglementations de l'installation et/ou du client ;
- ne jamais désactiver les dispositifs de sécurité et de protection quand la pompe fonctionne ;
- protéger les pièces chaudes et/ou froides de la machine de façon à ce qu'elles ne soient pas accessibles ;
- le personnel doit toujours porter les équipements de protection individuelle quand il travaille sur des pièces chaudes, froides et/ou en mouvement, et vérifier si ces équipements sont actifs et fonctionnent convenablement ;
- dans le cas de fluides dangereux (par ex. des fluides explosifs, toxiques, nocifs, chauds), bloquer, limiter et éliminer les fuites pour éviter les risques tant pour le personnel que pour le milieu ambiant. Veiller à toujours respecter les dispositions légales !
- éviter tout risque électrique. À ce propos, consulter les normes de sécurité nationales en vigueur et/ou les règlements émanant des compagnies locales de distribution d'électricité.



Faire particulièrement attention quand l'unité est installée dans des zones potentiellement explosives. Éviter toute action incorrecte ou inappropriée !

2.6 Informations de sécurité pour les travaux d'entretien, d'inspection et d'installation

Les instructions de ce manuel ou de la documentation contractuelle doivent être respectées à la lettre ; pour de plus amples précisions, veuillez contacter C.D.R. Pompe S.r.l.

Toujours assainir la pompe si elle est utilisée dans des applications de manutention de fluides dangereux pour la santé (voir paragraphe "Retour" du chapitre "Transport et stockage").

Les travaux d'entretien doivent avoir lieu alors que la pompe :

- est à l'arrêt et en conditions de sécurité (voir au paragraphe "Séquence d'arrêt" du chapitre "Mise en marche et arrêt")
- refroidie à température ambiante
- après avoir vérifié qu'elle n'est pas sous pression

Le personnel préposé à l'entretien, l'inspection et l'installation de la pompe doit être spécialisé, qualifié et spécialement formé au contenu de ce manuel.

La pompe ne peut être modifiée qu'après avoir reçu l'autorisation de C.D.R. Pompe S.r.l.

N'utiliser que des pièces détachées d'origine ou de toute manière agréées par C.D.R. Pompe S.r.l. C.D.R. Pompe S.r.l. décline toute responsabilité en cas de dommages consécutifs à l'emploi de pièces détachées n'étant pas d'origine.

Immédiatement après l'entretien, tous les dispositifs de sécurité et de protection doivent être remontés et activés (voir aux paragraphes "Liste de contrôle préalable à la mise en marche" et "Séquence de mise en marche" du chapitre "Mise en marche et arrêt").

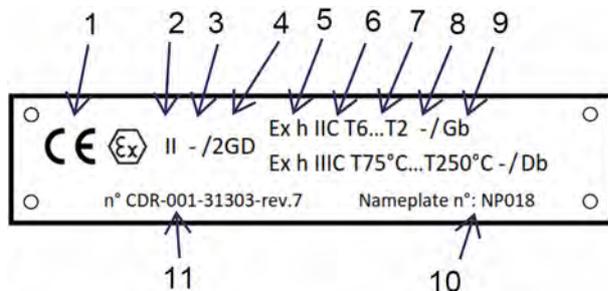
2.7 Sécurité en milieu explosif

2.7.1 Exemple de marquage CE ATEX (ne s'applique qu'aux pompes conformes aux normes ATEX)

La pompe est conforme à la **Directive ATEX 2014/34/EU**.

L'identification présente sur la pompe se réfère uniquement à la pompe.

Le moteur dispose d'une identification spécifique.



Une plaquette complémentaire sera apposée sur les pompes installées en milieu explosif et mentionnera les informations suivantes :

- 1_ Marquage de conformité CE protection explosive Ex
- 2_ Groupe
- 3_ Catégorie et type d'atmosphère explosive dans la zone intérieure (« - » si non applicable)
- 4_ Catégorie et type d'atmosphère explosive zone extérieure
- 5_ Appareil non électrique
- 6_ Sous-groupe des Gaz (1ère chaîne) et des Poussières (2ème chaîne)
- 7_ Classe de Température
- 8_ Niveau de protection zone intérieure (« - » si non applicable)
- 9_ Niveau de protection zone extérieure
- 10_ Code d'identification de la plaque
- 11_ n° Dossier technique

Fig. 7 Plaquette ATEX.

La plaquette mentionnera le marquage de la pompe (voir "Déclaration ATEX" ci-jointe).

2.7.2 Protection en milieu explosif

Au cas où la pompe est installée dans un milieu potentiellement explosif, les instructions de ce paragraphe (consulter notamment les chapitres "**Emploi prévu**", "**Informations de sécurité pour le client/opérateur**", "**Informations de sécurité pour des travaux d'entretien, inspection et installation**") doivent toujours être respectées à la lettre.

Seules les pompes (ou groupe de pompe) identifiées et conformes à la Directive ATEX 2014/34/UE peuvent être installées dans des milieux à risque d'explosions.

Toujours consulter les chapitres spécifiques signalés par le symbole "Ex ATEX" dans ce manuel.



La sécurité du fonctionnement du produit livré est garantie uniquement si les instructions de ce manuel ou de la documentation contractuelle sont respectées à la lettre. Pour de plus amples précisions, veuillez contacter C.D.R. Pompe S.r.l. (voir au chapitre "Emploi prévu").

La pompe ne doit **JAMAIS** travailler au-delà des valeurs spécifiées dans la fiche technique, telles que le fluide pompé (nature, densité, viscosité, etc.), la température, le débit, la vitesse, la hauteur nominale et la puissance de l'axe.



Éviter toute action incorrecte ou inappropriée !

2.7.3 Classification

Il est indispensable d'être toujours en possession du certificat de conformité du moteur au cas où il fait partie de la marchandise fournie.

Dans l'exemple de la plaque ATEX illustrée sur la fig.7, la classe de température suivante est indiquée :

T6...T2

Cela signifie que la pompe peut être utilisée dans des milieux où la température d'inflammation est supérieure, par exemple, à $T6 > 85^{\circ}\text{C}$ ou $T2 > 300^{\circ}\text{C}$. La classe de température doit être définie par l'utilisateur conformément au tableau 2.7.4.d en fonction de la température et du liquide de procédé.

De toute manière, la classe de température doit toujours être évaluée en fonction de la plus haute température d'allumage de chaque élément formant l'ensemble : pompe, moteur, etc.

Exemple :

Pompe T4 > 135°C

Moteur T3 > 200°C

La pompe peut être installée dans des milieux classés T3 > 200°C .



La température maximale du liquide à pomper, selon ces indications, est citée dans le tableau au paragraphe "d" ci-dessous.

2.7.4 Facteurs dont il faut tenir compte lors de l'installation en milieux ATEX.

a. Charges électrostatiques

Le raccordement électrique et la mise à la terre de la machine incombent à l'utilisateur.



La pompe est munie d'orifice fileté sur la lanterne, ou de vis de fixation du pied ou du châssis (voir paragraphe "Branchements électriques" au chapitre "Installation").

Les surfaces des pièces métalliques accouplées sont propres et dégraissées, gage de la connexion entre le châssis de la pompe, le châssis du moteur et le châssis de support. Les pièces extérieures de la machine sont fabriquées dans un matériau conducteur d'électricité.

b. Fonctionnement à sec

Le fonctionnement à sec provoque :

- une hausse soudaine de la température des pièces rotatives
- une panne de la pompe
- un danger pour le personnel et pour le milieu ambiant en fonction du liquide pompé.



c. Limites de température

Pendant le fonctionnement normal de la pompe, la plus haute température se trouve :

- à la surface du corps de pompe
- à la surface du bol d'isolation



En conditions de fonctionnement critiques : température du liquide > 70°C, fonctionnement à sec, faible débit et/ou température ambiante > 40°C la température à la surface du corps de pompe pourrait dépasser 80°C.

Pendant le fonctionnement de la pompe, il faut veiller à éviter les accumulations de poussière sur la surface extérieure pour que la surface de la pompe ne dépasse pas la température admissible.



Le client doit veiller à ce que la température maximale prescrite pendant le fonctionnement de la pompe soit strictement respectée et, éventuellement, en cas de doute, surveillée de manière adéquate (voir chapitre « dispositifs de surveillance »). La température maximale admise du liquide transporté à l'entrée de la pompe dépend de la classe de température demandée d'une fois à l'autre.

Classe de température selon l'EN 13463-1	Bride moteur	Arbre primaire (moteur)
T6 (85°C)	70°C	70°C
T5 (100°C)	70°C	80°C
T4 (135°C)	75°C	85°C
T3 (200°C)	80°C	100°C
T2 (300°C)	80°C	100°C
T1 (450°C)	80°C	100°C

La température ambiante doit être comprise entre -20°C et +40°C. Si tel n'est pas le cas, contacter C.D.R. Pompe S.r.l.

d. Température admise pour l'atmosphère à gaz (G)

Le tableau suivant contient les valeurs de température limite (théorique) du liquide, selon l'EN/ISO 80079-36.

Classe de température selon l'EN/ISO 80079-36	Limite de température du fluide de processus Matériau de la pompe = AISI 316L
T6 (85°C)	75°C
T5 (100°C)	90°C
T4 (135°C)	125°C
T3 (200°C)	180°C
T2 (300°C)	250°C
T1 (450°C)	180°C

La température ambiante doit être comprise entre -20°C/+40°C. Si tel n'est pas le cas, contacter C.D.R. Pompe S.r.l. **Attention !** Ces chiffres sont valables uniquement en conditions de fonctionnement, lubrification et entretien correctes.

e. Température admise pour l'atmosphère à poussière (D)

T_{max} est déterminée comme la température minimale dans les équations suivantes :

- T_{max} = température limite de la pompe indiquée sur la plaque Atex fig.7 (en fonction de la température limite du fluide de procédé indiquée dans le tableau du paragraphe 2.7.4.d)

La température ambiante doit se situer entre -20°C / +40°C.



Attention ! Maintenir la surface extérieure de la pompe libre de toute accumulation de poussière en employant des chiffons antistatiques.

2.8 Niveau sonore

Les niveaux sonores du diagramme suivant se réfèrent au fonctionnement de la pompe (A) en conditions d'exploitation normale, accouplée au moteur électrique (B) à une vitesse de 2900 tr/min.

Les chiffres de ce graphique, conformément à ISO 3744 et EN 12639, s'appliquent au rapport Q/Q_{opt} se situant dans un intervalle de 0,8-1,1 et en l'absence de cavitation. On suggère d'ajouter une marge de 3 dB pour la tolérance des instruments de mesure.

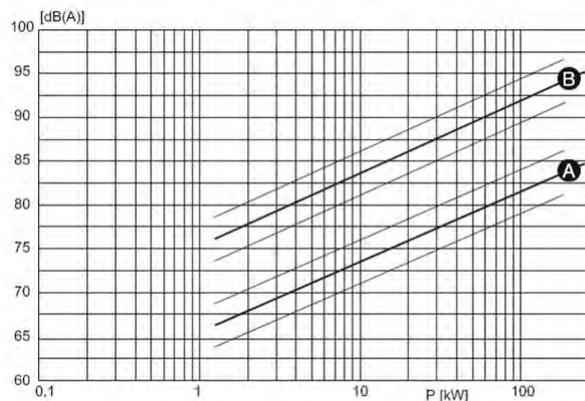


Fig. 8 Graphique relatif au niveau sonore à l'échelle logarithmique.

Les sources principales de nuisance sonore ne sont pas provoquées par la pompe.

Parmi les sources les plus fréquentes, rappelons :

- les turbulences du liquide lors de l'installation
- les phénomènes de cavitation (indépendants de la volonté du fabricant)



L'utilisateur devra aménager des moyens de protection adéquats si les sources peuvent provoquer un niveau de pression sonore nuisible à la santé des opérateurs ou à l'environnement (selon les normes légales en vigueur).

2.9 Dispositifs de surveillance

Le groupe pompe-moteur doit être mis en marche strictement dans les limites spécifiées par la fiche technique et la plaquette.



Si le système en service ne peut garantir le respect des paramètres reportés sur la fiche technique, des dispositifs de surveillance continue doivent être utilisés sur la pompe. L'utilisateur doit surveiller la température du fluide de procédé s'il est possible de dépasser les valeurs limites indiquées dans le tableau de la fig.7. En outre, l'utilisateur doit se charger d'adopter des systèmes de surveillance / présence de liquide dans la conduite d'aspiration ou dans le réservoir qui soient en mesure d'arrêter la pompe en cas de manque de liquide.

Sur commande, C.D.R. Pompe S.r.l. peut fournir les accessoires suivants :

- sondes de température
- détecteurs de pression
- détecteurs de débit
- capteurs de vibrations
- instruments électriques de protection

Tous les accessoires fonctionnant à l'électricité doivent être conformes aux exigences des normes de sécurité en vigueur et aux dispositions de protection antidéflagrante.

Il faut tenir compte des risques suivants dans le choix des appareillages de surveillance :

2.9.1 Interruption du fluxage de refroidissement



En version standard, le coupleur magnétique interne est refroidi par le fluide de procédé au travers des orifices de fluxage aménagés sur le support de paliers. En raison de certaines propriétés du fluide acheminé, telle qu'une haute viscosité, le fluxage pourrait s'interrompre ce qui provoquerait une augmentation dangereuse de la température.

2.9.2 Perte de synchronisation entre les coupleurs magnétiques interne et externe.



La surcharge, la surchauffe ou le non-respect des données de projet peuvent provoquer l'absence de synchronisation des coupleurs magnétiques interne et externe. L'énergie thermique produite à l'intérieur du bol d'isolation ou du coupleur magnétique externe pourrait également se traduire par une hausse dangereuse de la température.

2.9.3 Fuites de liquide



Les fuites de liquide (dangereux, toxique, nocif) pourraient constituer un danger pour le personnel et l'environnement. Il faut par conséquent assurer une surveillance constante des fuites éventuelles et, le cas échéant, équiper la pompe de systèmes de confinement.

2.9.4 Champs magnétiques



Présence de champs magnétiques intenses à proximité des coupleurs magnétiques.

La distance de sécurité minimale des composants contenant les aimants permanents ou des aimants permanents non assemblés dans la pompe doit être d'au moins 35 cm pour les raisons suivantes :

- Danger de mort pour les personnes portant un pacemaker !
- Présence d'interférences avec les dispositifs électroniques !
- Les aimants provoquent des forces d'attraction qui peuvent parfois être fort élevées et qui interfèrent avec des objets, des pièces et des composants sensibles à ces forces !

Quand la pompe est entièrement assemblée, l'intensité du champ magnétique produit par les aimants permanents des coupleurs est totalement blindée. Il n'existe donc aucun danger dû au champ magnétique, que la pompe soit à l'arrêt ou en marche.

De toute manière, nous déconseillons aux **personnes portant un pacemaker** de trop s'approcher de la zone voisine au coupleur magnétique externe - indiqué par des symboles prévus à cet effet - surtout pour les pompes qui sont équipées d'aimants très puissants (où le moteur électrique accouplé est de puissance élevée).

2.10 Plage de fonctionnement

Les plages de fonctionnement de la pompe (ou du groupe pompe), en ce qui concerne la pression, la température, le débit, la vitesse et la puissance, sont cités dans la Fiche technique et/ou dans la documentation contractuelle et doivent être respectées à la lettre.

Ces valeurs font toujours référence à des liquides comparables à l'eau ; en cas de fluides dont les caractéristiques chimiques et physiques diffèrent de l'eau, les limites citées ci-dessus peuvent varier et il y aura lieu de tenir compte de cette variation. En cas de doute, veuillez contacter C.D.R. Pompe S.r.l.



Il faut souligner l'importance de ces indications, surtout quant aux fluides dont la chaleur spécifique peut faire augmenter considérablement la température, laquelle peut, à son tour, provoquer la hausse de la température des surfaces de la pompe.

3. Transport et stockage

3.1 Emballage

Les pompes ou groupes de pompage C.D.R. Pompe S.r.l. sont emballés en principe dans des boîtes en carton ou fixés sur des palettes.

En cas de pompes monobloc à entraînement magnétique, commandées sans moteur électrique, elles sont emballées sans le coupleur magnétique externe, lequel est conservé dans l'emballage, séparé de la pompe et protégé contre les chocs éventuels dus aux mouvements de l'emballage.



Les champs magnétiques intenses (uniquement pour les pompes à entraînement magnétique) peuvent provoquer des perturbations au rythme cardiaque, aux supports magnétiques et plus généralement à tous les instruments métalliques.



Les personnes portant des stimulateurs cardiaques doivent éviter impérativement de s'approcher des pièces des composants magnétiques. Les champs magnétiques intenses peuvent provoquer des perturbations au rythme cardiaque.

3.2 Transport

Pour les déplacements de caisses, cages, cartons ou palettes de plus de 20 kg, utiliser un engin adapté au poids spécifié dans le document de transport. En cas de levage en suspension, fixer la caisse avec des élingues comme on l'indique sur l'image.

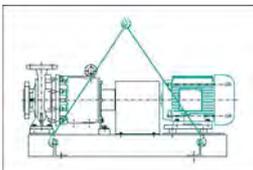


Fig. 9 Exécution sur base.

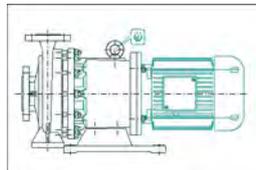


Fig. 10 Exécution monobloc.



Fig. 11 Manutention.

Pour une manutention ou un levage correct de caisses, cages, cartons ou palettes, consulter les symboles spéciaux indiqués sur l'emballage.



Fig. 12 Symboles indiqués sur l'emballage.

3.3 Envoi

Le matériel que nous envoyons est soumis à une procédure de contrôle avec agrément à la livraison. De toute manière, il est conseillé de suivre les prescriptions. Le contenu de l'emballage est décrit dans la liste de colisage ou dans le bon de livraison. Ils doivent être contrôlés minutieusement au moment de la réception. Lors de la réception et, si possible, en présence du transporteur, contrôler le parfait état du matériel et de l'emballage. Les réclamations éventuelles doivent être notifiées sans tarder au transporteur,



en lui faisant signer la réclamation. Contrôler également la conformité de la marchandise aux spécifications de la commande (quantité et type de matériel).

3.4 Réception

Voir les indications concernant l'inspection à la réception figurant au début du manuel.

3.5 Stockage

En cas de stockage, il est nécessaire d'entreposer la pompe dans un lieu couvert et sec en la conservant dans son emballage d'origine.

Les bouchons et les couvercles de protection des brides doivent rester sur la pompe jusqu'au moment de l'installation. En cas de stockage pour de longues périodes, ou en conditions climatiques et environnementales particulièrement difficiles, il est recommandé d'utiliser du matériel hygroscopique (silicagel) et de sceller l'emballage.

3.6 Retour

Afin de renvoyer les pompes à C.D.R. Pompe S.r.l., il est nécessaire de vérifier si :

- la pompe est dépressurisée,
- la pompe est complètement vide,
- les connexions électriques sont isolées et le moteur est sécurisé,
- la pompe est refroidie,
- les systèmes auxiliaires sont éteints, dépressurisés et vidés,
- les lignes des manomètres, les manomètres et les équipements sont démontés.



Avant d'être renvoyées au fabricant, les pompes qui ont été utilisées pour des fluides toxiques ou corrosifs doivent être nettoyées afin d'être parfaitement propres.

Lors de l'envoi du groupe pompe-moteur ou d'éléments individuels à C.D.R. Pompe S.r.l., toujours joindre un certificat authentique et exhaustif de décontamination (voir formulaire à la fin du manuel).

Indiquer systématiquement les mesures de sécurité et d'assainissement qui ont été prises.

Le cas échéant, demander le certificat de sécurité à C.D.R. Pompe S.r.l..

En cas de renvoi de la pompe à C.D.R. Pompe S.r.l., prendre les mesures qui s'imposent en fonction de la réparation à effectuer, telles qu'indiquées dans le tableau suivant :

RÉPARATION EFFECTUÉE	MESURES À PRENDRE POUR LE RETOUR DU PRODUIT
...chez le client	Retourner le composant endommagé au constructeur.
...chez le fournisseur	Laver et récupérer la pompe, si utilisée pour liquides dangereux. Retourner la pompe complète (pas démontée) au constructeur.
...chez le fournisseur pour la réparation en garantie	Seulement en cas de liquide dangereux: laver et décontaminer la pompe. Retourner la pompe complète (pas démontée) au constructeur.

4. Installation

4.1 Instructions d'ordre général

C.D.R. Pompe S.r.l. décline toute responsabilité en cas de blessures corporelles ou de dégâts matériels dus à des assemblages erronés ou effectués par des personnes non agréées et /ou non formées à ce genre de travaux.

4.2 Fondations



Ne pas démarrer la pompe avant de l'avoir fixée au sol.

Le groupe pompe-moteur doit être posé et fixé à une structure suffisamment rigide pour supporter le périmètre. La surface d'appui des fondations doit être plate et horizontale. Les fondations en béton construites sur le sol sont les plus efficaces. Respecter les exigences des normes DIN 1045 en matière de traitement du béton. Prévoir des boulons de fondation comme on le montre sur l'image :

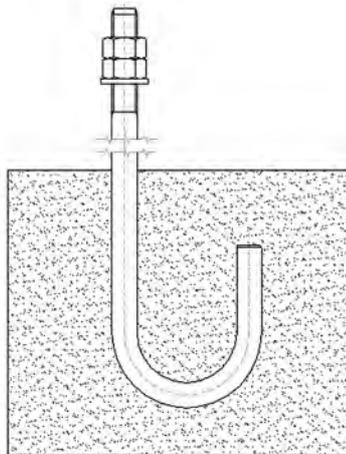


Fig. 13 Fondations pour la fixation du groupe pompe moteur.

Une fois le groupe pompe-moteur en position, il doit être nivelé à l'aide de cales métalliques placées entre la surface de pose et les pieds.

Les cales doivent être placées à proximité immédiate des boulons de fondations et être suffisamment grandes pour couvrir la plus grande surface d'appui possible.

Contrôler si les pieds du groupe pompe-moteur reposent bien sur chaque cale.

Il ne faut en aucun cas serrer trop fort les écrous des boulons de fondation pour cet appui.

Les socles à fenêtre doivent être remplis d'un coulis de mortier qui ne se rétracte pas.

Si le groupe repose sur une charpente en acier, veiller à ce qu'elle soit supportée de façon à ce que les pieds ne puissent pas se tordre.

Il est conseillé d'introduire de toute manière des plots antivibratiles en caoutchouc entre la pompe et l'ouvrage civil.

4.3 Installation correcte

Il est nécessaire d'installer la pompe dans un endroit où l'entretien peut s'effectuer aisément, dans la mesure du possible.

Prévoir par conséquent l'espace nécessaire autour de la pompe pour faciliter :

- les opérations d'entretien
- l'aération du moteur électrique

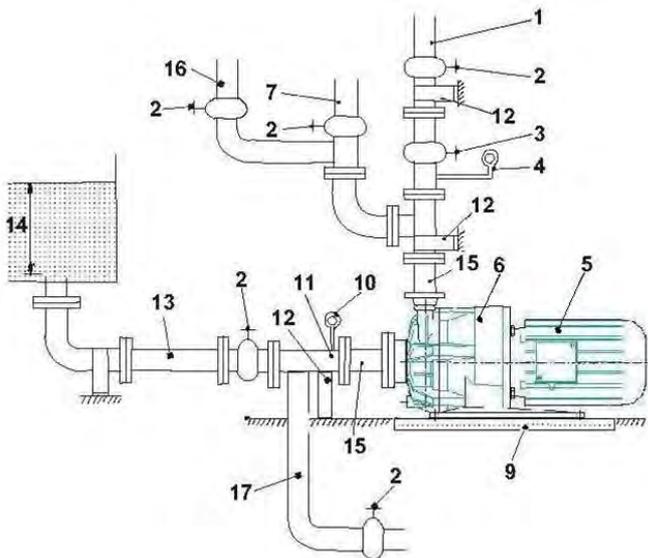


Les pompes ou les unités de pompage qui fonctionnent dans un milieu potentiellement explosif doivent répondre aux normes antidéflagrantes (voir paragraphe "Sécurité en milieu explosif" du chapitre "Sécurité").

Pour le pompage de fluides inflammables, prévoir systématiquement, spécialement en milieu Atex, la mise à la terre de toutes les parties de la pompe, parce que de l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles et des explosions (voir paragraphe "Raccordements électriques").

En cas de danger d'explosion, respecter à la lettre les prescriptions en matière de protection et celles du certificat d'essai, conservé à l'endroit où est employée la machine.

4.4 Schéma d'installation de la pompe



- 1_Tuyau de refoulement
- 2_Vanne
- 3_Clapet de non retour
- 4_Manomètre
- 5_Moteur
- 6_Pompe
- 7_Tuyau de purge
- 9_Collecte des fuites
- 10_Manomètre à dépression
- 11_Adaptateur de connexion à la pompe
- 12_Support (consulter le tableau des forces et des moments admissibles)
- 13_Tuyau d'aspiration (longueur égale au moins à 10 fois le \varnothing d'aspiration)
- 14_Niveau minimum égal à 3÷5 fois au moins le diamètre d'aspiration
- 15_Raccord de compensation
- 16_Tuyauterie de lavage (côté refoulement)
- 17_Tuyauterie de lavage (côté aspiration)

Fig. 14 Schéma d'installation de la pompe.

Le clapet de non retour sert à protéger la pompe contre d'éventuels coups de bélier.

La vanne d'arrêt/régler sert à isoler la pompe de la ligne et à régler son débit.



À défaut de vanne installée sur le fond, installer un clapet de non retour au refoulement (check valve) puisque la fermeture de la vanne de fond avant le clapet de non retour provoquerait un coup de bélier néfaste au bon fonctionnement de la pompe.

4.4.1 Généralités



Avant le raccordement, il faut enlever les bouchons d'aspiration et de refoulement de la pompe.

Une pompe fait en général partie d'un système de tuyaux qui peut inclure un certain nombre de composants comme des vannes, des raccords, des filtres, des joints de dilatation, des instruments, etc. La disposition des tuyaux et l'emplacement de ces composants a une influence décisive sur le fonctionnement et la durée en service de la pompe.



La pompe ne doit en aucun cas être utilisée comme support des tuyaux qui y sont reliées.

Les dilatations thermiques doivent être prises en charge par des compensateurs de dilatation.

Les brides de connexion pompe-tuyauterie doivent être alignées avant de serrer leurs boulons. Il ne faut jamais tenter de tirer ou de redresser les tuyaux par le serrage des boulons des brides ou des raccords filetés.

Les tuyaux d'aspiration et de refoulement (et les vannes ou les filtres connectés) doivent être bien supportés et fixés à proximité de la pompe, de façon à ce qu'elle ne soit pas soumise à des sollicitations ou des stress.



Les forces et les moments que le système de tuyauterie transmet à la pompe ne doivent pas dépasser les forces et les moments admissibles (voir paragraphe correspondant au chapitre "Données techniques").

Les tuyauteries doivent être propres et exemptes d'impuretés (scories de soudage, copeaux, etc.).

Éliminer les filtres temporaires spécialement prévus après la première mise en marche/essai de l'installation.

L'acheminement du liquide de pompage doit être le plus linéaire possible à proximité de la pompe.

Il est conseillé d'éviter les coudes à faible rayon ou les réductions fortes de section susceptibles de provoquer des pertes de charge dans l'installation.

En cas de réduction de section, nous conseillons l'emploi d'adaptateurs excentriques sur la bride à l'aspiration (et concentriques sur la bride au refoulement) dans les changements de section, placés à une distance minimum des entrées de la pompe égale à dix (10) fois le diamètre de tuyauterie. Veillez à ce que partie droite des réductions excentriques à partie bas.

4.4.2 Tuyauterie d'aspiration

La tuyauterie d'aspiration revêt une importance extrême pour le bon fonctionnement du groupe pompe-moteur.

La tuyauterie d'aspiration doit être :

- la plus courte et la plus directe possible (longueur égale au moins à 10 fois le \varnothing d'aspiration)
- réalisée dans les règles de l'art en évitant de possibles formations de poches d'air
- sans entrées d'air (les points critiques sont les joints entre les brides et les garnitures des tiges des vannes)
- avec le diamètre interne égal à celui de l'aspiration de la pompe pour les pompes à 1450 tr/mn
- avec le diamètre interne plus grand d'une taille que celui de l'aspiration de la pompe pour les pompes à 2900 tr/mn ou les pompes à 1450 tr/mn avec longue tuyauterie
- avec le diamètre plus grand de 2 tailles que celui de l'aspiration pour les pompes à 2900 tr/mn en cas de longue tuyauterie



Pour les liquides à faible conductivité ($<50\text{pS/m}$), l'utilisateur doit :
- prédisposer l'installation avec des conduites en matériau conducteur
- fournir à CDR la valeur de la vitesse maximale du liquide à traiter



L'installation doit avoir un N_{psHd} (disponible) $>$ N_{psHr} (requis)

La valeur du N_{psHd} de l'installation devrait toujours être d'au moins 0,5 m plus grand que le N_{psHr} de la pompe (valeur se référant à de l'eau à 20°C).

RECOMMANDATION :

pour éliminer l'air, monter la tuyauterie, tel qu'on le montre dans la schéma suivant

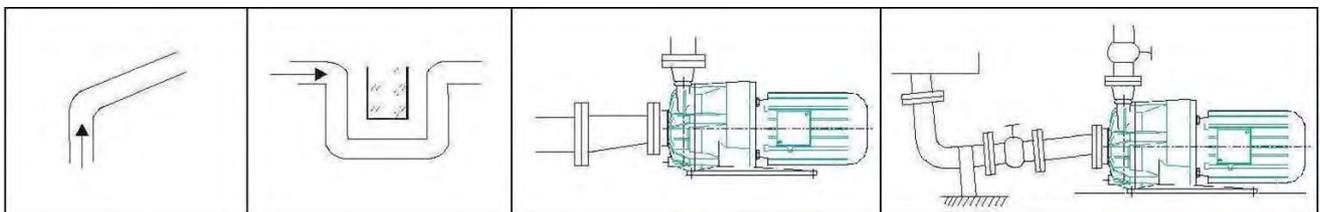


Fig. 15 Installation recommandée de la tuyauterie d'aspiration.

À ÉVITER :

les tuyaux susceptibles de bloquer ou d'empêcher l'évacuation de l'air comme on le montre sur le schéma suivant

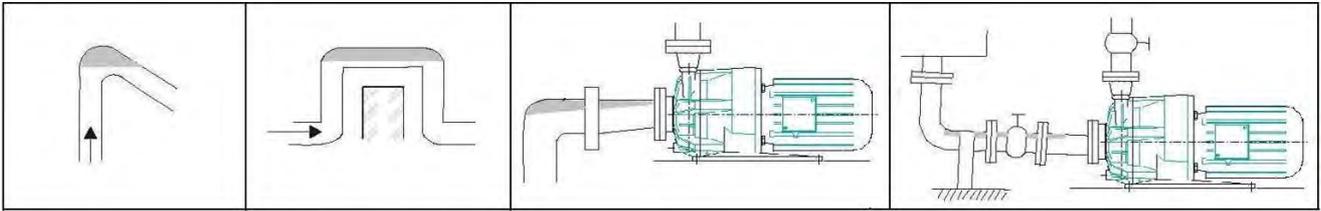


Fig. 16 Installation déconseillée de la tuyauterie d'aspiration.

Sur les pompes centrifuges monocellulaire **non auto-amorçantes**, il sera nécessaire de prévoir systématiquement une clapet de pied (check-valve) appropriée, à chaque fois que les pompes seront placées au-dessus du niveau du liquide.



Il ne faudra un aucun cas régler le débit en touchant à la vanne du tuyau d'aspiration.

4.4.3 Tuyauterie de refoulement

Le clapet de non retour sert à protéger la pompe contre d'éventuels coups de bélier.

La vanne d'arrêt/réglage sert à isoler la pompe de la ligne et à régler son débit.

4.5 Instruments

Afin d'obtenir un contrôle raisonnable des performances, de la présence de liquide et des conditions de la pompe installée, au moins un des instruments suivants doit être utilisé :

- capteur de présence de liquide sur la conduite d'aspiration ou de refoulement, ou vacuomètre sur la conduite d'aspiration
- un manomètre sur la tuyauterie de refoulement

Les prises de pression respectives doivent être pratiquées sur des tronçons rectilignes de tuyauterie à un minimum de cinq diamètres de distance des entrées de la pompe.

Le manomètre sur le refoulement doit toujours être placé entre la pompe et la vanne d'arrêt/réglage.

Les débits peuvent être déduits de la lecture des pressions, transformés en mètres puis comparés aux courbes caractéristiques. Ces instruments optionnels peuvent signaler des fonctionnements anormaux des pompes tels que : la fermeture accidentelle des vannes, l'absence de liquide, les surcharges etc. (pour plus de détails sur l'emplacement des instruments et pour de plus amples informations, veuillez contacter C.D.R. Pompe S.r.l.).



Si la température du liquide pompé peut être un élément critique, il faudra prévoir l'installation d'un thermomètre (de préférence en aspiration), réglé conformément aux limites indiquées dans le tableau de la classe de température au chapitre 2.7.4.d.

Voir également « Raccordements auxiliaires » au chapitre 13 où la position et les dimensions du doigt de gant présent sur la pompe sont indiquées.

Les instruments doivent être conformes aux exigences des normes de sécurité en vigueur et aux dispositions en matière de protection antidéflagrante.



4.6 Alignement du groupe pompe-moteur

4.6.1 Généralités



Un alignement correct entre la pompe et le moteur est essentiel à son bon fonctionnement et à une durée d'exploitation satisfaisante.

Fabrication monobloc

En cas de pompe sans moteur, suivre à la lettre les indications du chapitre "Montage de la pompe" pour un bon assemblage du moteur.

Fabrication à axe nu

En général, les accouplements fournis sont flexibles pour compenser de petits défauts d'alignement suite au montage, ou à d'éventuelles dilatations thermiques. Le accouplement élastique est couvert par une protection spéciale antiétincelles pour éviter les contacts accidentels éventuels pendant le fonctionnement de la pompe.



Il ne faut pas utiliser la flexibilité du raccord pour compenser le défaut d'alignement éventuel entre la pompe et le moteur et il faut respecter les limites figurant dans le manuel du raccord.



Les indications ci-dessous concernant les raccords et l'accouplement entre la pompe et le moteur, sont d'ordre général. Pour de plus amples précisions, toujours consulter le manuel du fabricant du raccord.

4.6.2 Contrôle de l'alignement pour les pompes montées sur châssis avec accouplement

- 1) L'alignement doit être vérifié avant la mise en marche (c'est-à-dire après le serrage des écrous des tirants de fondation et le serrage des brides des entrées), après un entretien ou à l'arrivée des pompes livrées sur socle.
- 2) Attention : le contrôle et la correction éventuelle de l'alignement doivent toujours se faire lorsque le moteur est à l'arrêt et en toute sécurité.
- 3) Les instruments nécessaires à l'alignement de ces accouplements sont un régleur, une jauge d'épaisseur à cales ou un pied à coulisse ou une série de cales d'épaisseurs.
- 4) Il est recommandé de laisser la pompe dans sa position et de déplacer uniquement le moteur.
 - 4.1) Pour des moteurs fixés directement au châssis, desserrer les boulons du pied du moteur.
 - 4.2) Pour des moteurs fixés sur une plaque réglable, desserrer les boulons qui fixent la plaque moteur aux colonnes filetées respectives.
 - 4.3) Le réglage en hauteur s'obtient en introduisant ou en enlevant de minces feuilles métalliques sous les pieds du moteur ou en réglant les colonnes filetées, tandis que le réglage horizontal s'obtient par déplacements latéraux. Lorsque l'on a atteint un alignement satisfaisant, le moteur doit être bloqué en resserrant les boulons qui le fixent au châssis.
- 5) Le groupe pompe-moteur devra être aligné dans toutes les directions.

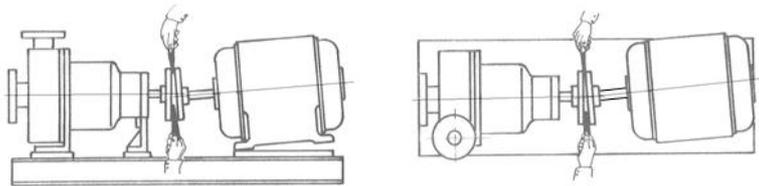


Fig. 17 Angulaire : le défaut d'alignement maximum autorisé est de 0,8 mm (pour un raccord de 96 millimètres de diamètre).

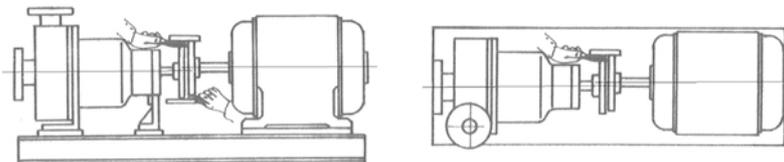


Fig. 18 Latéral : un léger décalage parallèle ne dépassant pas 0,2 mm peut être toléré avec ce type de raccords.

4.7 Raccordements électriques



ATTENTION ! Pour des installations électriques en zone classée Atex, respecter les prescriptions de la norme IEC 60079-14.

4.7.1 Mise à la terre



Vérifier si le moteur est muni de mise à la terre et si cette dernière est convenablement raccordée. La mise à la terre de la machine incombe à l'utilisateur.



Utiliser l'orifice fileté sur la lanterne ou la vis fixant le pied ou le châssis marqué du symbole suivant. Voir paragraphe "Installation correcte".

4.7.2 Connexions électriques

Ne pas oublier que :

- il faut respecter les prescriptions de la compagnie locale de distribution d'électricité
- on ne pourra en aucun cas brancher les moteurs électriques directement au secteur, mais il faudra toujours interposer un tableau électrique adapté muni de sectionneur et des sécurités appropriées.
- Les moteurs doivent être protégés par des dispositifs de sécurité appropriés contre les surcharges
- avant de mettre le moteur en marche, contrôler si rien n'entrave le mouvement du ventilateur de refroidissement du moteur
- utiliser des câbles flexibles pour faciliter les travaux d'entretien de la pompe, en permettant le "coulissement" du groupe lanterne/moteur (voir figure ci-dessous)

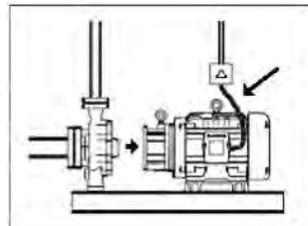


Fig. 19 "Coulissement" du groupe lanterne/moteur.

- la plaquette du moteur mentionne le type de raccordement, qui peut être Y (étoile) ou Δ (triangle) en fonction de la tension du moteur (voir figure ci-dessous).

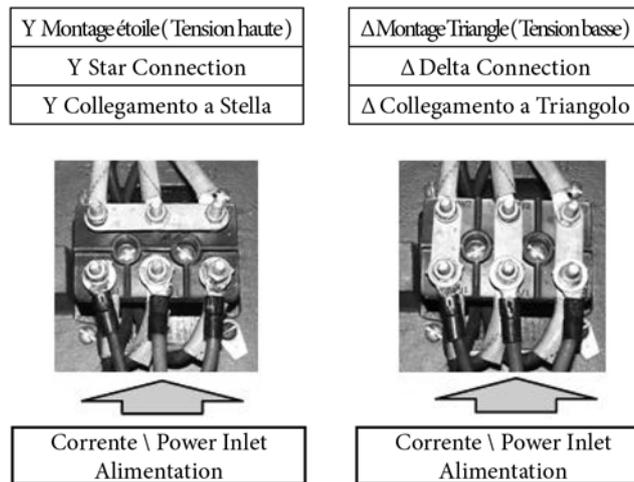


Fig. 20 Les connexions électriques du moteur.



ATTENTION !

Le raccordement électrique doit toujours être confié à un électricien qualifié.



Il faut comparer la tension de secteur aux données de la plaquette signalétique du moteur pour choisir le raccordement approprié.



Le moteur électrique à utiliser doit être conforme aux données spécifiées sur la fiche technique et, dans tous les cas, ne devra pas dépasser 3 500 tr/min.



Ne pas mettre la pompe en marche ! Vérifier le sens de rotation ! Pour vérifier le sens de rotation du moteur, il faut d'abord **REMPLEIR TOTALEMENT LA POMPE EN PURGEANT L'AIR DES TUYAUX** et suivre les indications du chapitre "Sécurité".



5. Mise en marche et arrêt

5.1 Liste de contrôle préalable à la mise en marche

Liste de points à contrôler avant de mettre la pompe en marche :

- la vanne d'arrêt sur l'aspiration (si elle est prévue) doit être entièrement ouverte
- la vanne d'arrêt/réglage sur le refoulement doit être réglée sur le débit minimum de la pompe. Si on ne connaît pas le débit, fermer totalement la vanne de refoulement et la rouvrir de 1 tour pour une vanne multi-tours ou de 2 crans pour une vanne à papillon 11 crans
- vérifier si le fluide arrive régulièrement à la pompe
- la pompe et les tuyaux d'aspiration doivent être totalement remplis de liquide
- pour des mises en marche sur des installations neuves ou modifiées, il est conseillé d'utiliser des filtres temporaires à poche à introduire sur la ligne d'aspiration



en cas d'aspiration avec hauteur d'eau négative, remplir le tuyau en aspiration et vérifier le fonctionnement de la vanne de fond. Elle doit permettre d'éviter que le liquide ne reflue en vidant le tuyau d'aspiration ce qui provoquerait un désamorçage de la pompe



vérifier le sens de rotation:

le sens de rotation du moteur doit correspondre à celui qui est indiqué par la flèche sur la pompe. Dans tous les cas les pompes C.D.R. Pompe S.r.l. tournent dans le sens des aiguilles d'une montre vue coté ventilateur du moteur (clock-wise)



vérifier manuellement si le moteur tourne librement à l'aide du:

- ventilateur de refroidissement du moteur pour les pompes monobloc
- accouplement élastique pour les pompes à support de roulements

- si le liquide doit être conservé à température pour éviter des cristallisations ou des solidifications, chauffer les tuyauteries en fonction des besoins des installations
- vérifier si les auxiliaires éventuels sont bien branchés et fonctionnent (voir chap. 11 connexions auxiliaires, lorsqu'elles sont prévues) :
 - enveloppes de réchauffage
 - fluxage de gaz inerte de la lanterne : N.B. vérifier si tous les orifices filetés de la lanterne sont bouchés, surtout l'inférieur vers le socle de la pompe
 - si la pompe est munie de garnitures doubles à pressurisation externe, la pression du liquide de fluxage devra respecter les indications du manuel de la garniture.



contrôler les niveaux d'huile:

- pour des pompes munies de support de roulements lubrifié à l'huile remplir le support avant la mise en marche (voir les détails au chapitre "Entretien").



5.2 Fréquence de mise en marche



**ATTENTION à la température élevée de la surface du moteur !
elle peut être à l'origine d'un danger d'explosion et de dégâts au moteur !**



En cas d'installation de moteurs ATEX, toujours respecter les indications du manuel du fabricant en ce qui concerne la fréquence des mises en marche.

En général, la fréquence des mises en marche est déterminée par l'augmentation de la température maximale du moteur. Elle dépend en grande partie de la puissance résiduelle du moteur pendant le fonctionnement à régime de croisière et par les conditions de départ. Si les mises en marche sont réparties de façon uniforme pendant la période indiquée, les limites suivantes peuvent servir pour s'orienter pendant la mise en marche avec la vanne légèrement ouverte du côté refoulement :

Moteur (kW)	Nombre maximal de start ups (start ups/heure)
< 12	15
12 - 100	10
> 100	5



Ne pas mettre le groupe de pompe moteur en marche avant que le moteur ne se soit arrêté !

5.3 Séquence de mise en marche

- 1) La vanne de réglage/arrêt en refoulement doit être réglée de façon à ce que la pompe travaille à débit minimum.
- 2) Vérifier si les poches d'air ou de gaz sont bien purgées.

Pour les pompes à garniture, lors de la première mise en liquide, faire tourner la pompe à la main une dizaine de tours, soit par le ventilateur du moteur (pompes monoblocs) soit par l'accouplement (pompes sur socles). Ceci a pour but de lubrifier les faces de garniture et éviter le gommage ou le grippage pendant les premières secondes d'utilisation.
- 3) Mettre le moteur électrique en marche.
- 4) Ouvrir graduellement la vanne de refoulement jusqu'au débit au point optimal de fonctionnement prévu ou au moins à un quart de l'ouverture totale.
- 5) Si la pression sur le manomètre en refoulement n'augmente pas, la pompe doit être éteinte immédiatement. Recommencer la procédure d'installation.
- 6) La pompe ne doit pas tourner pendant plus de deux ou trois minutes en refoulement fermé. Un prolongement du temps de fonctionnement dans de telles conditions risque d'endommager sérieusement la pompe.

Ne pas régler le débit à partir de la vanne d'aspiration, voir au paragraphe "Emploi prévu" du chapitre "Sécurité".



En cas de changements importants de débit ou de hauteur de la pompe, de densité, de température ou de viscosité du liquide, la pompe doit être arrêtée et il faut contacter le service après-vente de C.D.R. Pompe S.r.l.

5.4 Mise en marche après une coupure de courant

En cas d'arrêt fortuit, vérifier si la vanne de non retour a empêché l'inversion du débit en contrôlant si le ventilateur de refroidissement du moteur est à l'arrêt.

Relancer alors la pompe en suivant les instructions du paragraphe précédent "Séquence de démarrage".



Si la pompe travaille au-dessus de la hauteur d'eau, elle peut se désamorcer pendant l'arrêt. Il faut donc vérifier, avant de la remettre en marche, si la pompe et le tuyau d'aspiration sont bien remplis de liquide.

Pour garantir le bon fonctionnement de la pompe, il faut éviter :

- la marche à sec, qui risquerait de provoquer le grippage des pièces en mouvement
- le fonctionnement en refoulement fermé, qui implique une absence d'évacuation de la chaleur produite par la pompe s'accompagnant d'une augmentation soudaine de la température jusqu'à l'ébullition du liquide pompé et l'affaiblissement des pièces en plastique
- la cavitation qui déclenche un processus de détérioration de la roue de la garniture mécanique ou des paliers de la pompe
- les coups de bélier, qui peuvent provoquer la rupture des paliers intérieurs et du bol
- les vibrations anormales, qui peuvent entraîner le desserrage des vis et compromettre la durée de vie des roulements
- un point de travail instable (par exemple un débit trop faible, inférieur au débit minimum indiqué dans les fiches techniques).

Une série d'accessoires sont disponibles afin d'assurer le bon fonctionnement de la pompe :

- des paliers pour le fonctionnement accidentel "à sec" réalisés en graphite LF ou Run Safe SiC
- des sondes de température
- des détecteurs de pression
- des détecteurs de débit
- des capteurs de vibrations
- des instruments électriques de protection

C.D.R. Pompe S.r.l. est à votre entière disposition pour vous aider à choisir l'accessoire le plus approprié.



5.5 Séquence d'arrêt

- A) fermer peu à peu la vanne de réglage/arrêt en refoulement jusqu'au débit minimum
- B) arrêter le moteur en contrôlant si sa décélération est uniforme
- C) fermer toutes les autres vannes : s'il y a une vanne d'arrêt en aspiration, il est recommandé de la fermer complètement



La séquence inverse n'est pas recommandée, spécialement avec les pompes de plus grande dimension ou avec de longs tuyaux de refoulement, afin d'éviter les problèmes éventuels dus au coup de bélier.

5.6 Mesures à prendre en vue des longues périodes d'arrêt

La pompe reste installée :

pour éviter la formation de sédiments dans la pompe, il faut la mettre en marche pendant environ cinq minutes à intervalles réguliers (environ une fois par mois).

La pompe est démontée :

suivre les indications du paragraphe "Séquence d'arrêt". Protéger les ouvertures (en utilisant les bouchons fournis à la livraison). Pendant la manutention et le stockage, suivre les indications du paragraphe "Stockage".



Si la pompe a été utilisée avec un liquide qui se charge en électricité, afin d'éviter la formation d'une atmosphère explosive, remplir la pompe de gaz inerte pendant la vidange.



Pour permettre l'épuisement des charges électrostatiques, patienter 1 heure avant de démonter la pompe de l'installation.



5.7 Mise en marche de la pompe après une longue période d'arrêt



Il est toujours conseillé de mettre la pompe en marche au moins une fois par mois ou, au minimum, une fois tous les trois mois, pendant environ 5 à 10 min.

Cette précaution évite la formation de dépôts dans la pompe, ainsi que la perte d'élasticité des élastomère et le durcissement des pièces de la garniture mécanique (si la pompe en est équipée).

Pour remettre la pompe en marche après une période d'arrêt, toujours consulter l'ensemble du chapitre "Mise en marche et arrêt" et le chapitre "Entretien".

Il est suggéré d'envisager les mesures suivantes :

JUSQU'A UN AN :

- remplacer tous les élastomères ;
- vérifier l'état du lubrifiant des roulements (1)
- vérifier la garniture mécanique (consulter le manuel de la garniture mécanique) (2)

APRES UN AN (en plus de ce qui est spécifié ci-dessus) :

- remplacer les roulements (1)
- vérifier le champ magnétique du Coupleur interne et externe (3)

(1) valable uniquement pour les pompes munies de support de roulements

(2) valable uniquement pour les pompes à garniture mécanique

(3) valable uniquement pour les pompes à entraînement magnétique



6. Caractéristiques de la pompe

6.1 Description et fonctionnement de la pompe

Les pompes série **UTS-B EVO** sont de type centrifuge monocellulaire à entraînement magnétique, et fabriquées en version monobloc.

La caractéristique principale de ces pompes est la transmission du mouvement au moyen d'un accouplement magnétique.

Le coupleur magnétique externe, relié à l'arbre primaire, transmet le moment de torsion au groupe coupleur magnétique interne, par conséquent à la turbine, au moyen d'un champ magnétique.

La turbine est ainsi mise en rotation sans contact physique entre les deux coupleurs.

Le bol est placé entre ces derniers et renferme hermétiquement le liquide pompé de l'atmosphère à l'aide du corps et des joints, sans besoin de garniture mécanique.

6.2 Normes de référence

Conforme à	2006/42/CE	2014/34/UE
Conformément à	ISO 2858 / EN 22858 (ex DIN 24256)	DIN EN ISO UNI 15783
Brides	UNI 1092-1 PN16RF ou perçages ovales compatibles ANSI 150 Lbs (en option)	

6.3 Débit minimum et maximum

Sauf spécifications contraires dans les courbes caractéristiques ou les fiches techniques, appliquer ce qui suit :

$Q_{min} = 0,1 \times Q_{bep}$: FONCTIONNEMENT DISCONTINU

$Q_{min} = 0,3 \times Q_{bep}$: FONCTIONNEMENT CONTINU

$Q_{max} = 1,1 \times Q_{bep}$: MOTEUR À 2 PÔLES

$Q_{max} = 1,25 \times Q_{bep}$: MOTEUR À 4 PÔLES

Q_{min} = Débit minimum

Q_{max} = Débit maximum

Q_{bep} = Débit au point de rendement maximum



Les données se réfèrent à de l'eau ou des liquides semblables à l'eau. Si les propriétés physiques des liquides traités s'écartent de celles de l'eau, il faut vérifier si la chaleur supplémentaire produite peut provoquer une hausse de température susceptible de compromettre le fonctionnement de la pompe. Le cas échéant, le débit minimum doit être augmenté.



7. Données techniques

7.1 Caractéristiques techniques

CARACTÉRISTIQUES	DESCRIPTION
Type de pompe	Pompe centrifuge horizontale monocellulaire à entraînement magnétique- Exécution : monobloc
Prestations 2 900 tours/min	Q max = 160 m ³ /h -> H max = 90 mcl
Motorisations 2 900 tours/min	1,1 kW (taille 80) -> 45 kW (taille 225)
Limites de température de fonctionnement ***	-40°C -> +180°C (option -100°C -> +250°C)
Limites de viscosité	0.5 - 60 cSt max *
Limites solides **	2 % de concentration max. _ Dimension max. 0,3 mm

*En présence d'autres viscosités, veuillez contacter C.D.R. Pompe S.r.l.

**En présence de solides, toujours suivre les instructions de la fiche technique ou contacter C.D.R. Pompe S.r.l.

***À des températures supérieures à 180°C, vérifier que la pompe est équipée d'une entretoise d'adaptation / dissipateur (voir chapitre 12.1).

7.2 Graphique de limites de température / pression de service

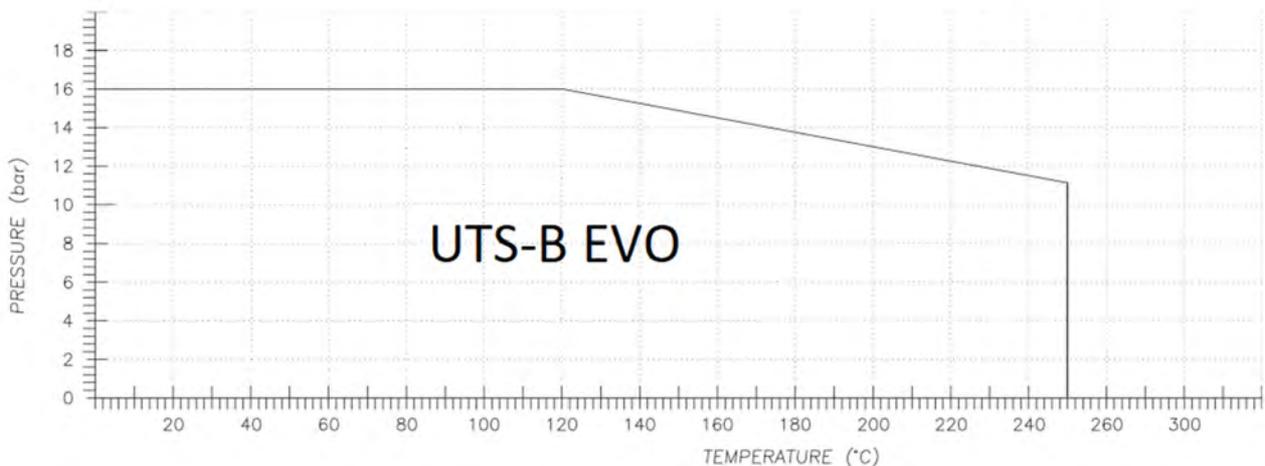


Fig. 21 Graphique UTS-B EVO

Température ambiante	0 à 40°C
Humidité ambiante	35 à 85%RH
Pression ambiante	0,8 à 1,1 bar abs

En cas de fortes dérives en température entre le liquide pompé et la température ambiante, de la condensation pourrait se former dans la lanterne.

Pour le transfert de liquides à haute température, il faut tenir compte de la limite de température nominale du moteur.

Pour le transfert de liquides à basse température, la condensation pourrait se former sur le coupleur magnétique et le corps de pompe. Dans ce cas, il faut déshumidifier.



7.3 Matériaux qui caractérisent la pompe

DIN Code	COMPOSANTS	MATÉRIAU
102	Corps	AISI 316 (CF8M) (1.4408)
157	Bol d'isolation	Hastelloy C + 316L / Oxyde de zirconium*
211	Arbre	AISI 316 (1.4401)
230	Turbine	AISI 316 (CF8M) (1.4408)
344	Lanterne	GS400 (C40*/SS*)
35x	Porte paliers	AISI 316L (CF3M) (1.4409)
		AISI 316 (1.4401)
411.x	Joint	PTFE / Grafoil / Gore®
412.x	Joint torique	Silicone - Pfa
504.x	Bague entretoise	PTFE / Grafoil armé
510	Butée rotative	SiC / RSSiC
529	Paliers rotatifs	SiC / RSSiC
545	Paliers statiques	SiC / Graphite / PEEK / RSSiC
855	Coupleur magnétique interne	AISI 316L (1.4404)
856	Coupleur magnétique externe	GS400 / Exécution Haute Température

*exécution spéciale

7.4 Forces et moments admissibles

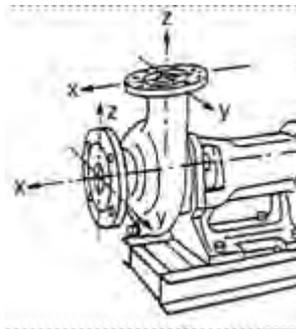


Fig. 22 Forces et moments.

**FORCES (Fx, Fy, Fz)**

Axe z - DN	Fy (N)	Fz (N)	Fx (N)	ΣF (N)
25	420	510	450	780
32	510	630	540	990
40	600	750	660	1170
50	810	990	900	1560
65	1020	1260	1110	1980
80	1230	1500	1350	2370

Axe x - DN	Fy (N)	Fz (N)	Fx (N)	ΣF (N)
25	450	420	510	780
32	540	510	630	990
40	660	600	750	1170
50	900	810	990	1560
65	1110	1020	1260	1980
80	1350	1230	1500	2370
100	1800	1620	2010	3150
125	2130	1920	2370	3720

MOMENTS (Mx, My, Mz)

Axe z - DN	My (Nm)	Mz (Nm)	Mx (Nm)	ΣM (Nm)
25	360	420	540	780
32	450	510	660	960
40	540	630	780	1140
50	600	690	840	1230
65	660	720	900	1320
80	690	780	960	1410

Axe x - DN	My (Nm)	Mz (Nm)	Mx (Nm)	ΣM (Nm)
25	360	420	540	780
32	450	510	660	960
40	540	630	780	1140
50	600	690	840	1230
65	660	720	900	1320
80	690	780	960	1410
100	750	870	1050	1560
125	900	1140	1260	1830

7.5 Schéma et liste des composants/matériaux

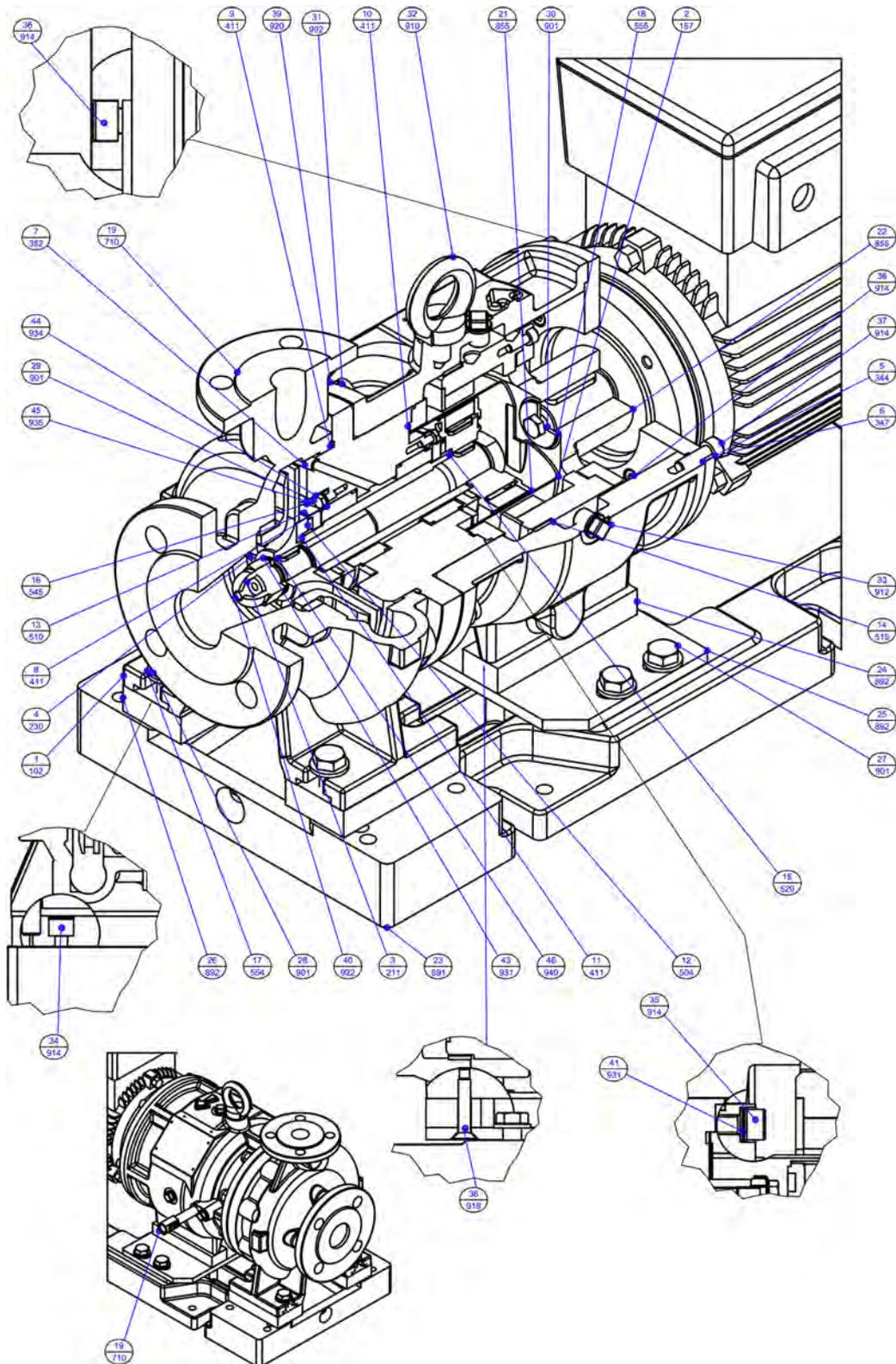


Fig. 23 Section générique UTS-B EVO 1er support série 125 forme moteur B14.

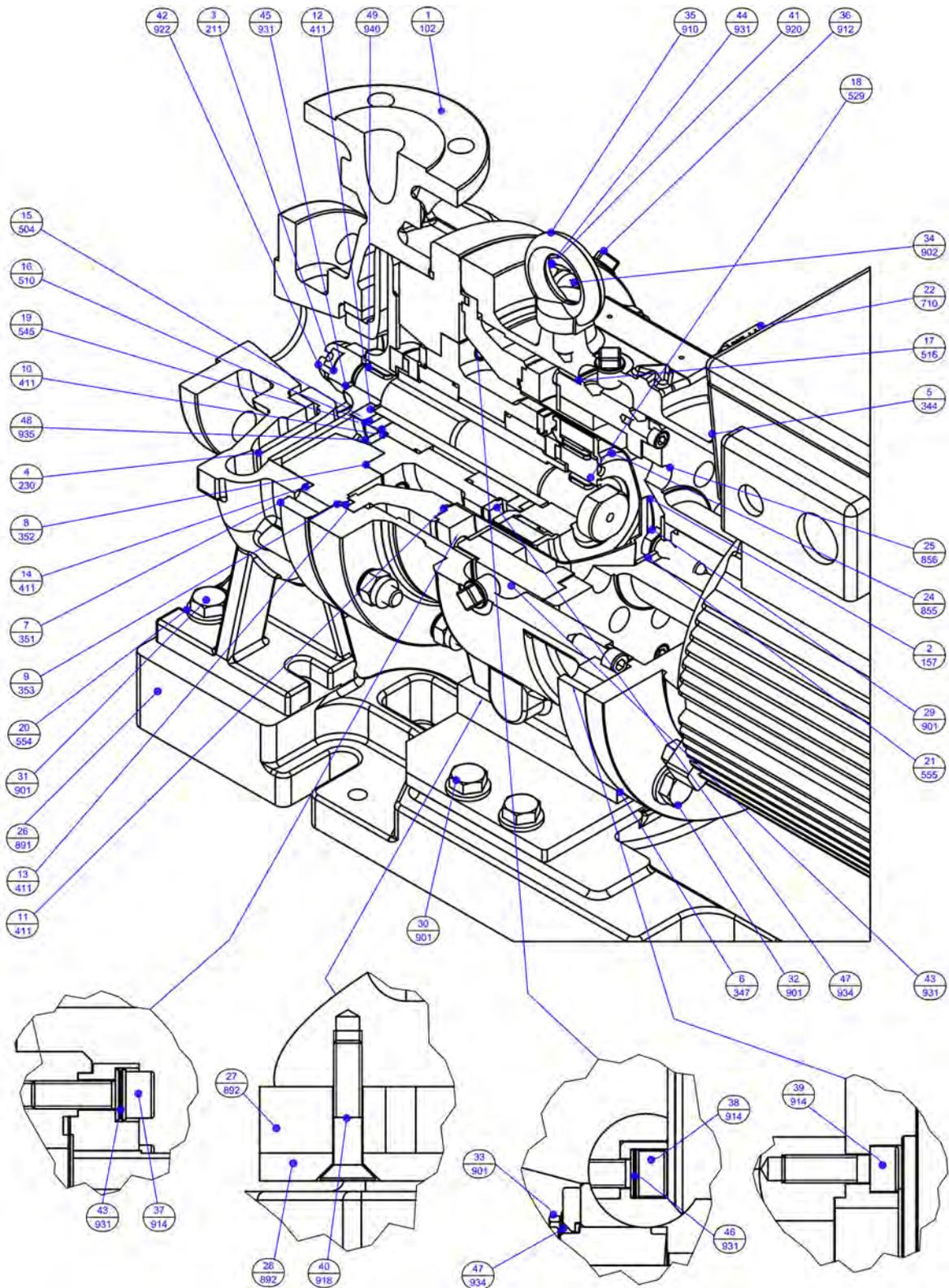


Fig. 24 Section générique UTS-B EVO 1er support série 160/200, forme moteur B5.

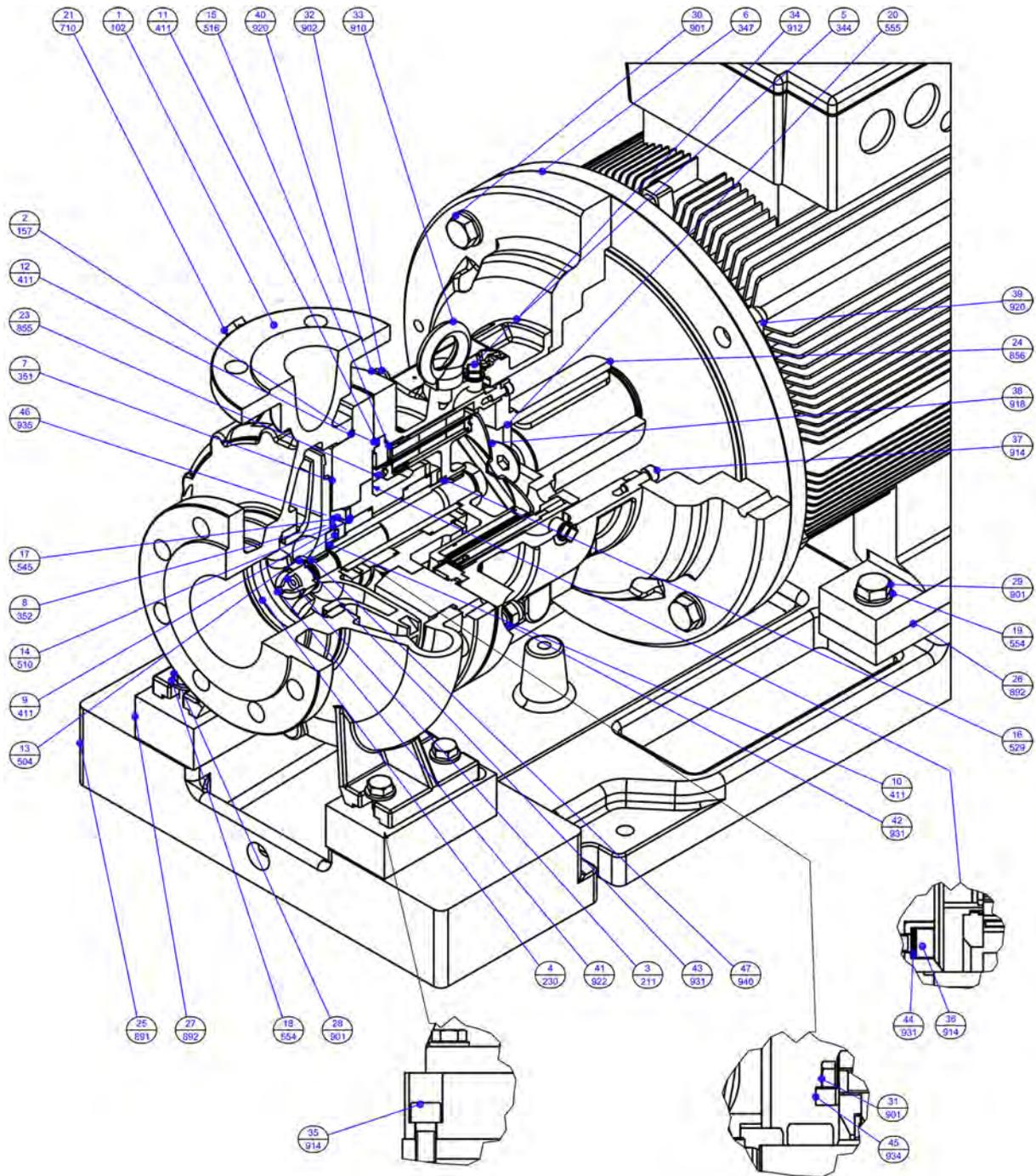


Fig. 25 Section générique UTS-B EVO 1er support série 160/200, forme moteur B35.

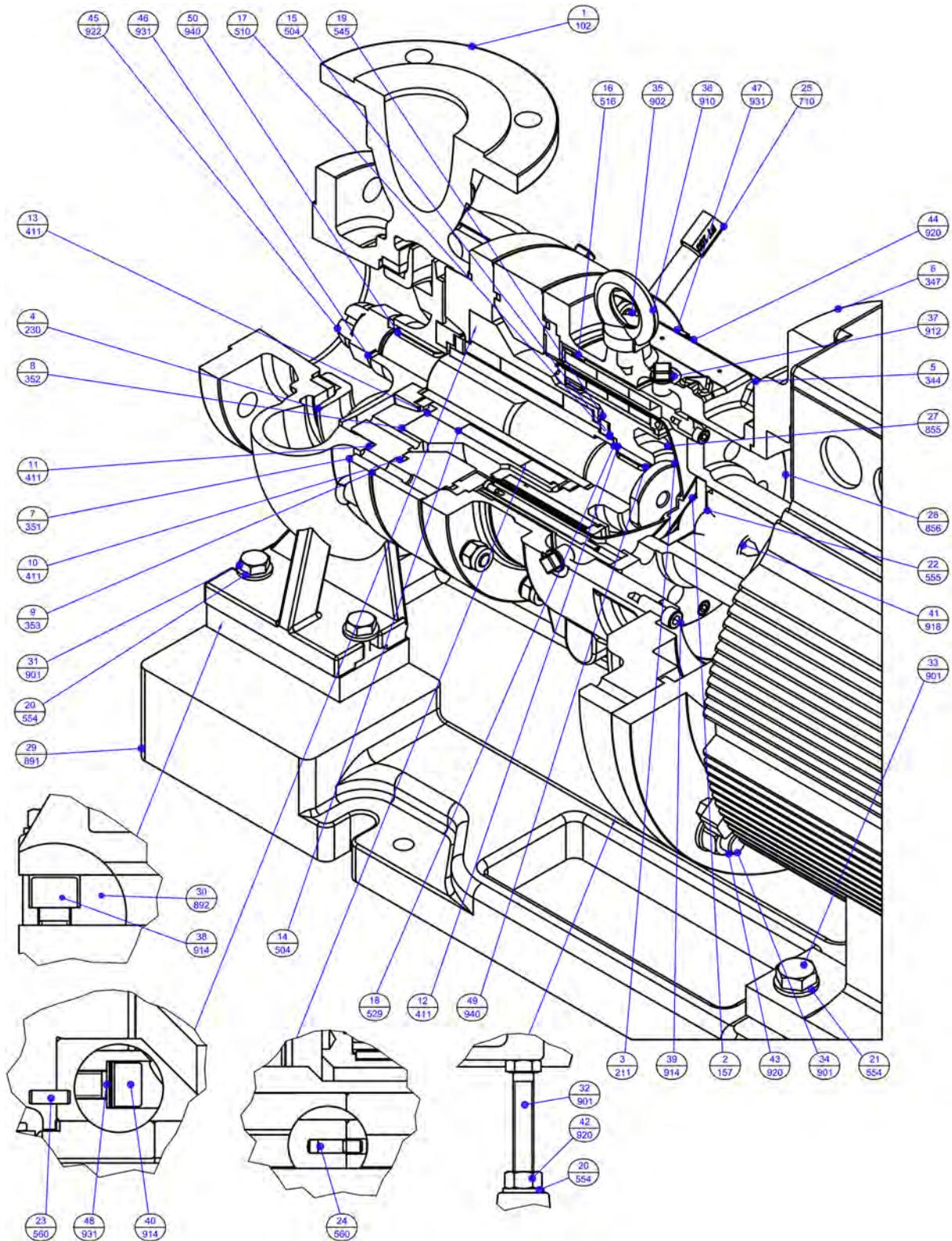


Fig. 26 Section générique UTS-B EVO IIème support série 160, forme moteur B35.

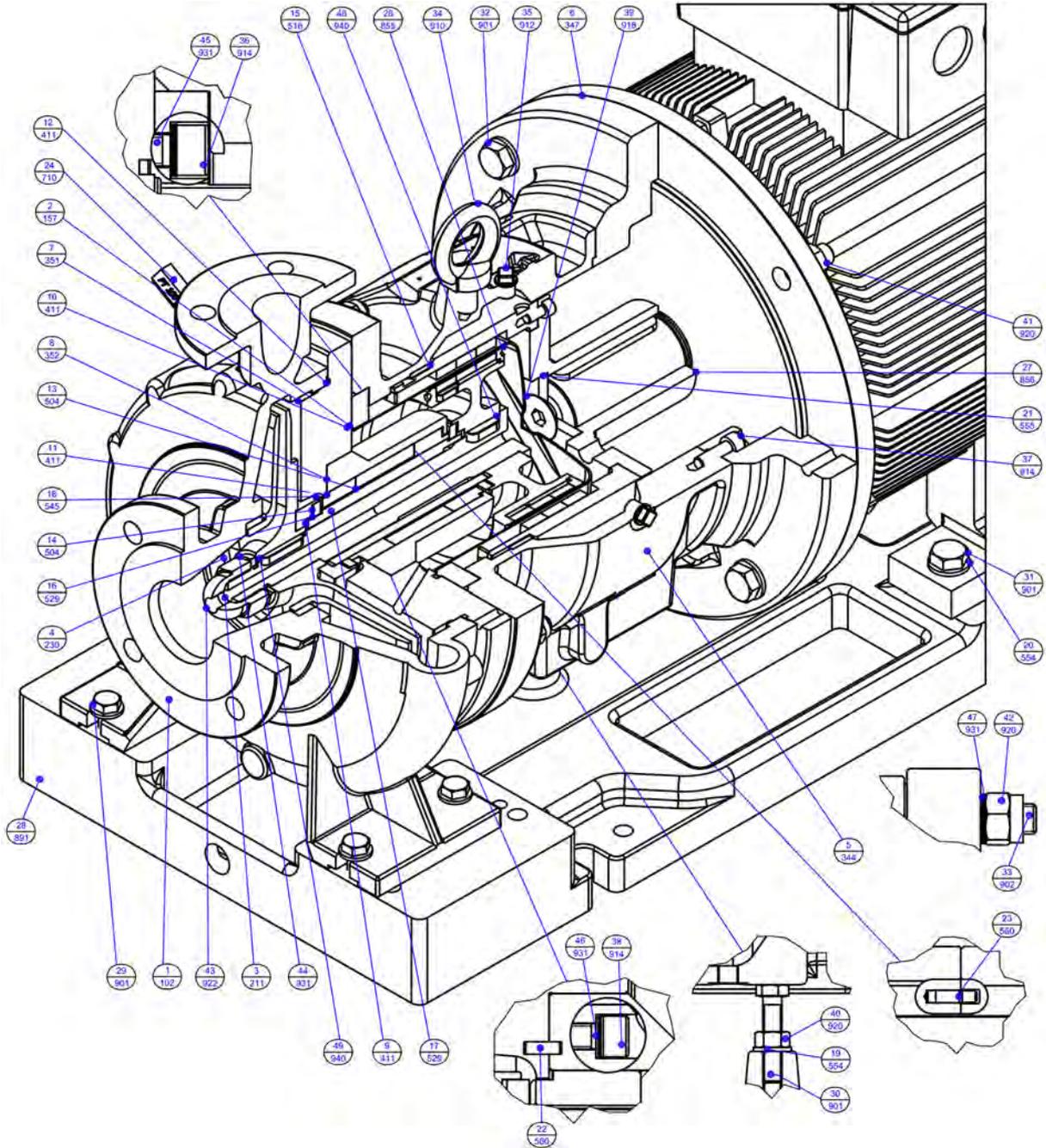


Fig. 27 Section générique UTS-B EVO IIème support série 200/250, forme moteur B35.



DIN. Code	Description
102	Boitier de Volute
157	Bol d'isolation
159	Bride Bol d'isolation
211	Arbre côté Pompe (arbre secondaire)
230	Turbine
344	Lanterne
347	Bride d'Adaptation Moteur
351	Support Paliers Chemisé
352	Support Paliers : Logement
353	Support Paliers : Bride d'Adaptation
411	Joint Annulaire
412	Joint Torique
500	Bague
504	Entretoise
510	Butée Rotative
516	Anneau anti-étincelle
529	Palier Rotatif
545	Palier Statique
554	Rondelle Plate
555	Rondelle Plate Évasée
560	Pion
710	Connexion
855	Coupleur Magnétique Interne
856	Coupleur Magnétique Externe
891	Châssis Monobloc
892	Entretoise de châssis
901	Vis Six Pans
902	Goujon Prisonnier
910	Œillet
912	Bouchon de Vidange
914	Vis C.H.C.
918	Vis T.F.C.H.
920	Écrou
922	Écrou de turbine
931	Rondelle de Blocage
934	Dispositif de blocage
935	Bague de Blocage
940	Clavette

8. Démontage

8.1 Informations générales



Pendant la période de garantie, le personnel non agréé par C.D.R. Pompe S.r.l. ne doit effectuer aucun travail. Toutes les phases décrites dans ce chapitre doivent être confiées à du personnel qualifié.

Avant tout travail sur les pompes, suivre les recommandations suivantes :



utiliser l'équipement de protection individuelle prévu à cet effet.



nettoyer la surface extérieure de la pompe en utilisant exclusivement des solutions et des chiffons antistatiques.



débrancher tous les contacts électriques de façon à ce que la machine ne soit pas mise en marche par inadvertance.



vider et assainir la pompe pour faire l'entretien des pièces en contact avec le liquide pompé.



Attention ! Présence de champs magnétiques forts pendant les opérations de démontage/montage quand on s'approche des pièces/composants magnétiques. Amener les outils métalliques à une distance de sécurité afin d'éviter qu'ils ne soient brutalement attirés. Il est également préconisé de garder les supports de données électriques ou à bande magnétique et horloges à une distance minimum de 15 cm.



Il est souhaitable que les porteurs de pacemaker restent à une distance minimum de 50 cm.



les pièces en céramique et carbure de silice sont très fragiles. Elles doivent donc être manipulées avec grande prudence.

8.2 Démontage des pompes UTS-B EVO premier et second supports.



Fig. 28 Pour les pompes avec moteur de forme B5 et B14, séparer le châssis, positionner la pompe verticalement et dévisser les vis + écrous de blocage du moteur.



Fig. 29 Séparer la pompe du moteur électrique. Utiliser des engins de levage appropriés et prendre garde à l'attraction provoquée par le coupleur magnétique interne sur l'externe.



Fig. 30 Dévisser la vis (918) avec la rondelle (555) de l'arbre du moteur électrique. Retirer le noyau magnétique externe (856) de l'arbre du moteur électrique.



Fig. 31 Dévisser les écrous (920) et séparer la lanterne (344) du boîtier de volute (102) en utilisant les systèmes de levage appropriés.



Fig. 32 Retirer le support assemblé du boîtier de volute (102) et le poser sur une entretoise stable



Fig. 33 Si présents, dévisser les vis (914) et retirer le bol d'isolation (157).



Fig. 34 Serrer dans un étau d'établi l'équipement approprié (si disponible) et, sur ce dernier, placer le support assemblé.



Fig. 35 Dévisser et enlever : l'écrou de turbine (922), la rondelle (931) et la turbine (230).



Fig. 36 Retourner la turbine (230) et extraire le joint du palier rotatif (411).



Fig. 37 Extraire la clavette avant (940) de l'arbre (211).



Fig. 38 Retirer la bague de compensation (504) et la butée avant (510).



Fig. 39 Extraire le support des paliers (350).



Fig. 40 Retirer de l'arbre de turbine (211) : le palier rotatif (529), la butée arrière (510) puis la bague de compensation (504).



Fig. 41 Retirer l'arbre de turbine (211) du coupleur magnétique interne (855).



Fig. 42 Pour les pompes du « 11ème support » : dévisser les vis (914) et les rondelles (931) pour séparer la « bride » (351) du « logement » (352) du support des paliers.

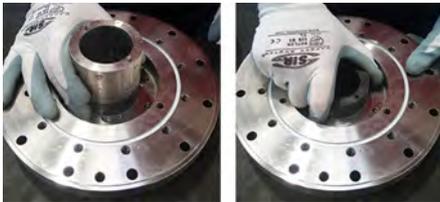


Fig. 43 Pour les pompes du « 11ème support » : extraire la bague d'espacement (504) et le palier statique (545) avant.

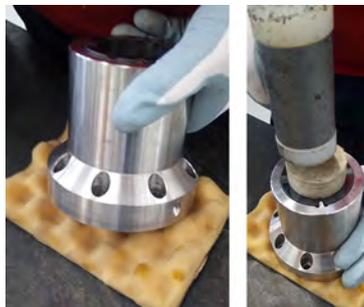


Fig. 44 Pour les pompes du « 11ème support », poser le « logement » (352) du support des paliers sur une surface souple. À l'aide d'un tampon en plastique, extraire le palier statique (545) arrière.



Fig. 45 Pour les pompes du « 1er support » : du support des paliers (350), dégager les rondelles de blocage indiquées par la flèche (931) des vis (901) et dévisser de la bride de blocage du palier (935).



Fig. 46 Pour les pompes du « 1er support » : extraire la bride de blocage du palier (935) du support des paliers (350).



Fig. 47 Pour les pompes du « 1er support » : enlever le joint (411) et le palier statique (545) avant. Retourner le support (350) et répéter les opérations depuis la fig. 45 pour extraire le palier statique (545) arrière.



Fig. 48 Pour les pompes du « 1er support » : en cas de support des paliers distal (351 + 352), dévisser les vis (914) et les rondelles (931) pour séparer la « bride » (351) du « logement » (352).



Fig. 49 Retirer le joint du palier rotatif (411) du coupleur magnétique interne (855).



9. Entretien

9.1 Intervalle d'entretien

Pour garantir une exploitation fiable et sûre, il faut vérifier par des inspections à intervalle régulier si le groupe pompe est soumis à un entretien approprié pour le conserver en parfait état technique.

L'intervalle d'inspection/entretien peut varier en fonction du point de fonctionnement de la pompe en référence à la courbe caractéristique.

En outre, certaines circonstances caractéristiques du fluide pompé et d'une installation dans l'équipement, comme un fonctionnement intermittent, peuvent influencer sur la durée des pièces sujettes à usure.

Cependant, il est recommandé de vérifier annuellement l'état des composants de la pompe.

9.2 Pièces à inspecter

1) COUPLEUR MAGNÉTIQUE EXTERNE (Code 856)

DÉTAILS	ACTIONS
Les logements des aimants présentent-ils des abrasions ?	Contacteur C.D.R. Pompe S.r.l. en cas d'anomalies.
Le coupleur est-il bien monté ? Les vis sont-elles desserrées ?	Vérifier l'accouplement du coupleur-moteur et serrer les vis.
Le diamètre intérieur du coupleur tourne-t-il de façon concentrique par rapport à l'arbre primaire ?	Vérifier l'accouplement coupleur-moteur. Serrer ou remplacer les vis de fixation.
Le coupleur vibre-t-il pendant le fonctionnement ?	Vérifier l'équilibrage et l'accouplement coupleur-moteur. Serrer ou remplacer les vis.

2) BOL D'ISOLATION (Code 157)

DÉTAILS	ACTIONS
Y a-t-il traces d'une agression chimique sur le diamètre intérieur du bol d'isolation ?	Contacteur C.D.R. Pompe S.r.l. en cas d'anomalies.
Y a-t-il une cassure visible sur le bol d'isolation ?	Arrêter la pompe et remplacer le bol.
Y a-t-il des taches/traces sur la surface extérieure du bol ?	Nettoyer soigneusement la surface du bol et vérifier l'étanchéité.

3) TURBINE (Code 230)/COUPLEUR MAGNÉTIQUE INTERNE (Code 855)

DÉTAILS	ACTIONS
Y a-t-il des ruptures ?	Contacteur C.D.R. Pompe S.r.l. en cas d'anomalies.
Y a-t-il des occlusions dans les espaces situés entre les pales de la turbine ?	Éliminer les occlusions et nettoyer la turbine.
Y a-t-il des traces d'agression chimique sur la capsule contenant les aimants ?	Contacteur C.D.R. Pompe S.r.l.

4) CORPS DE POMPE (Code 102)

DÉTAILS	ACTIONS
Y a-t-il des ruptures ?	En cas d'anomalies, remplacer le corps.
Le joint est gonflé/usé ?	Remplacer le joint.
Y a-t-il une agression chimique sur la surface intérieure ?	Contacteur C.D.R. Pompe S.r.l.



5) ARBRE (Code 211)/PALIERS (Code 529-545)

DÉTAILS	ACTIONS
L'arbre et/ou les paliers sont-ils usés ?	Vérifier l'usure à partir du tableau ci-dessous et, le cas échéant, remplacer les pièces usées.

9.3 Remplacement des composants susceptibles d'usure

Les composants qui peuvent nuire au bon fonctionnement de la pompe s'ils ne sont pas régulièrement remplacés, sont :

- les joints du corps et du bol (411.x)
- les joints des paliers rotatifs et celui de la bride de blocage de palier (411.x), les anneaux de compensation (504.x)
- le palier rotatif (529), le palier statique (545) et les butées rotatives (510) (le tableau ci-dessous montre les limites de dimension)



Pour l'approvisionnement des pièces détachées, spécifier le code DIN du composant et le **NUMÉRO DE SÉRIE DE LA POMPE**.

Description	DIN Code	Réf.	Valeur nominale (mm) PREMIER SUPPORT	Valeur limite (mm) PREMIER SUPPORT	Valeur nominale (mm) SE-COND SUPPORT	Valeur limite (mm) SE-COND SUPPORT
Butées rotatives	510	A	10.3	10.1	7	6.8
		F	Ø 38.1	38.7	Ø 55.1	Ø 55.7
Palier rotatif	529	E	Ø 38	37.95/37.97	Ø 55	Ø 54.93
Palier statique	545	C	30.5	30.45	35	34.9
		D	Ø 38	38.02/38.07	Ø 55	Ø 55.08

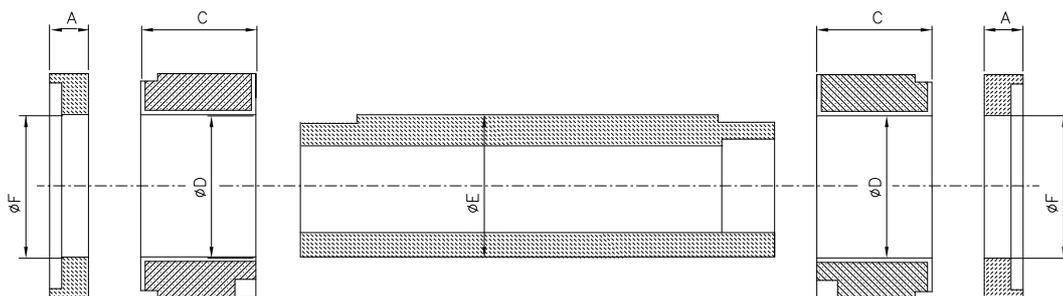


Fig. 50 Butées rotatives, palier rotatif et arbre susceptibles d'usure.



9.4 Stock de pièces de rechange recommandé (deux ans de fonctionnement selon DIN 24296)

Quantité de pièces de rechange pour le stock recommandé:

Pièce n°	Dénomination de la pièce	Nombre de pompes (y compris les pompes de réserve)						
		2	3	4	5	6 et 7	8 et 9	10 et plus
211	Arbre	1	1	1	1	2	2	20 %
213	Arbre	1	1	1	1	2	2	20 %
157	Bol d'isolation	1	1	1	1	2	2	20 %
230	Turbine	1	1	1	1	2	2	20 %
411	Joint boitier	4	6	8	10	12	16	200 %
411	Joint bol d'isolation	4	6	8	10	12	16	200 %
411	Joint paliers	4	6	8	10	12	16	200 %
502	Bague d'usure boitier	1	2	2	3	3	4	50 %
504	Bague entretoise	2	4	4	6	6	8	100 %
510	Butée rotative	2	4	4	6	6	8	100 %
529	Palier rotatif	1	2	2	3	3	4	50 %
545	Palier statique	2	4	4	6	6	8	100 %
855	Coupleur magnétique interne	1	1	1	1	1	2	20 %
856	Coupleur magnétique externe	1	1	1	1	1	2	20 %



10. Montage

10.1 Informations générales



Avant toute intervention, consulter les recommandations du chapitre "Démontage".

10.2 Couple de serrage des vis

DIN Cod.	Description	Filetage	Couple de serrage (Nm)
901	Vis à tête hexagonale	M5	3
		M6	6,5
		M8	15
		M10	28
		M12	45
		M16	90
914	Vis CHC	M6	6,9
		M8	17
		M10	33
		M12	56
918	Vis	M6	5
		M8	12
		M10	20
		M12	30
		M16	50
920	Écrous du corps de pompe	M10	28
		M16	90
922	Écrou de turbine	M16	90
		M24	250

10.3 Montage de la pompe UTS-B EVO premier et deuxième support.

Procéder dans l'ordre inverse à ce qui est reporté dans le chapitre « Démontage » et noter ce qui suit :

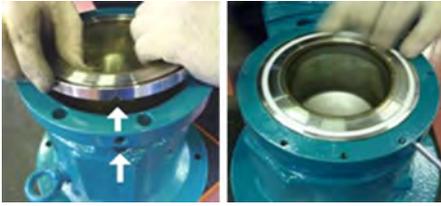


Fig. 51 Positionner la lanterne (344) verticalement, insérer le bol d'isolation (157) en s'assurant que le trou sur la bride du bol d'isolation est en position avec le trou du doigt de gant thermosonde sur la lanterne. Utiliser une clé comme référence de position en la laissant en place jusqu'en fin de montage.



Fig. 52 Pour les pompes du « 1er support » : dans les trous de la bride de blocage du palier (935), insérer les vis à tête six pans (901) et les rondelles de sécurité respectives (931) et les plier sur le bord extérieur de la bride (935).



Fig. 53 Pour les pompes du « 1er support » : positionner la bride de serrage des paliers (935) en faisant correspondre la dent anti-rotation avec la fente du palier statique (545). Serrer les vis (901), plier et bloquer les rondelles. Retourner le support (350) et répéter les mêmes opérations pour monter l'autre palier statique (545).



Fig. 54 Attention ! Sur le palier rotatif (529), insérer les composants du côté correspondant au fraisage interne comme indiqué. Insérer : la butée arrière (510), la bague de compensation du jeu axial (504). Dans la version « haute température », insérer la bague Grafoil renforcée (504) dans la butée (510) puis la cale métallique (504). Insérer le tout sur l'arbre secondaire (211).



Fig. 55 Placer le trou de lubrification présent sur le support des paliers (350) dans la position indiquée.



Fig. 56 N.B. Le trou de lubrification est placé au niveau de la sortie de la volute du boîtier de volute (102).



10.4 Contrôle du montage

Une fois le montage terminé, vérifier si :

- la turbine tourne librement en actionnant le ventilateur du moteur ou les pales de la turbine par la bouche d'aspiration ou de refoulement ;
- l'étanchéité de la pompe est assurée par pressage à l'air ou à l'eau à une pression de 6 bars ;
- le serrage des vis du corps correspond aux prescriptions du tableau du paragraphe "Couple de serrage des vis"



Ne pas mettre la pompe en marche !

Pour vérifier le sens de rotation du moteur **REMPLEZ TOTALEMENT LA POMPE** et suivre les indications du chapitre "Mise en marche et arrêt".



11. Problèmes et solutions



Avant tout travail sur la pompe, débrancher l'électricité.



Ne jamais travailler sur des pompes ou des composants qui n'ont pas été parfaitement assainis.

Conformément à la loi 81/08, notre service après-vente ne pourra en aucun cas travailler sur des pompes ou des composants qui n'ont pas été parfaitement assainis. Nous nous verrons donc contraints de renvoyer toutes les pompes non assainies à leur expéditeur.

11.1 Tableau des problèmes : causes probables et solutions

A	B	C	D	E	F	Cause possible	Solution
A						Le débit de la pompe est insuffisant	
B						Surcharge/surchauffe du moteur	
C						Hausse excessive de la température des roulements (si présents)	
D						Fuites de la pompe, de la garniture mécanique (si présente) ou à hauteur des raccords	
E						Vibrations pendant le fonctionnement de la pompe	
F						Hausse excessive de la température dans la pompe	
A	B	C	D	E	F	Cause possible	Solution
X						La pompe est mal amorcée	Tenter d'amorcer la pompe et purger, le cas échéant, l'air dans les tuyaux / le corps de pompe
X						Pertes de charges importantes.	Régler le point de fonctionnement en fonction des courbes caractéristiques de la pompe. Vérifier l'absence d'impuretés dans le liquide pompé. Vérifier le diamètre de la turbine, parce qu'il pourrait être trop petit
X				X	X	Présence d'air dans la pompe ou dans le liquide pompé. La pompe et les tuyaux ne sont pas totalement purgés/remplis	Contrôler la garniture du tuyau et les joints du corps de pompe ; les remplacer le cas échéant. Purger et/ou remplir
X						Collecteur d'aspiration ou turbine encrassée et/ou bloquée	Éliminer les dépôts éventuels de la pompe ou des tuyaux
X			X	X		NPSH disponible trop bas (cavitation)	Contrôler/augmenter la hauteur d'eau à l'aspiration. Ouvrir la vanne d'arrêt à l'aspiration. Vérifier les pertes de charge à l'aspiration. Contrôler et nettoyer les crépines éventuelles en aspiration
X						Mauvais sens de rotation	Inverser les deux phases d'alimentation électrique du moteur (en cas d'alimentation triphasée)



A	B	C	D	E	F	Cause possible	Solution
X						La vitesse est trop basse, raccords électriques erronés (il manque une phase)	Contrôler les raccordements électriques et le cas échéant, les rectifier. Contrôler et augmenter éventuellement la tension/fréquence dans la plage autorisée
	X					Tension d'alimentation trop basse	Vérifier l'installation électrique
X		X	X	X	X	Usure des pièces rotatives (roulements / rondelles de la garniture / anneaux d'usure)	Remplacer les pièces usées par des neuves
	X			X		Contrepression de la pompe inférieure par rapport à celle qui est indiquée dans la fiche technique. Absence de charge au refoulement	Régler à nouveau le point de fonctionnement. En cas de surcharge persistante, diminuer le diamètre de la turbine.
X	X			X		Densité et viscosité du liquide pompé trop élevées par rapport aux indications de la fiche technique	Consulter C.D.R. Pompe S.r.l.
X			X			Joints du corps de pompe ou des brides usés	Remplacer les joints du corps de pompe ou des raccords.
	X	X	X	X		Les tuyaux provoquent des tensions mécaniques sur la pompe ou la présence de vibrations dans les tuyaux	Vérifier si la pompe a été convenablement installée afin qu'elle ne soit pas soumise à un effort mécanique et revérifier l'alignement. Bien soutenir les tuyaux
	X	X	X	X		Mauvais alignement du groupe pompe / moteur	Contrôler le raccord, le cas échéant le réaligner. Pour les pompes à garniture mécanique, vérifier l'état de la garniture. Remplacer les empreintes rapportées de l'accouplement si elles sont usées
		X		X		Lubrification faible (niv. huile bas) ou excessive (trop d'huile dans le support de roulements), ou mauvais type de lubrifiant	Ajouter, réduire ou remplacer le lubrifiant
	X				X	Tolérances logement du support de roulements /des roulements incorrectes	Consulter C.D.R. Pompe S.r.l.
				X		La turbine est mal équilibrée	Équilibrer et/ou nettoyer la turbine
	X			X		Roulements usés	Remplacer les roulements
			X			Boulons et vis de connexion desserrés	Vérifier régulièrement le serrage des boulons et des vis
					X	Température du liquide non conforme aux indications de la fiche technique ou de la documentation contractuelle	Vérifier la température de la pompe / du liquide pompé. Consulter C.D.R. Pompe S.r.l.
			X			Emploi de matériaux inadaptés	Changer la combinaison des matériaux. Consulter C.D.R. Pompe S.r.l.
					X	Absence de liquide de refroidissement ou liquide de fluxage sale	Augmenter le fluxage. Purifier/nettoyer le liquide de fluxage



A	B	C	D	E	F	Cause possible	Solution
			X			Démonter la pompe et repérer l'origine des fuites	Réparer, le cas échéant. Consulter C.D.R. Pompe S.r.l.
X				X	X	Présence d'air dans le liquide pompé à cause du faible niveau du liquide à l'aspiration	Augmenter le niveau du liquide à l'aspiration et le maintenir constant, le plus possible
X				X	X	La pompe fonctionne sans liquide (fonctionnement à sec)	Arrêter la pompe et vérifier le parfait état des composants internes
	X			X		Présence de corps étrangers dans la pompe	Vérifier et nettoyer la pompe

11.2 Élimination



Les pièces de la pompe peuvent être contaminées par du liquide dangereux pour la santé et pour le milieu ambiant.

- 1) Porter des gants de protection quand on effectue des travaux sur la pompe.
- 2) Avant de mettre la pompe à la ferraille :
 - Collecter les fluides qui en sortent, les trier pour une élimination conforme aux réglementations en vigueur.
 - Neutraliser les fluides résiduels éventuels
- 3) Trier les matériaux de la pompe (matières plastiques, métaux, etc.) pour une élimination conforme aux réglementations en vigueur.

Ce produit entre dans le champ d'application de la directive 2012/19/UE relative à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques dans l'Union européenne (DEEE). L'appareil ne peut pas être traité comme un déchet ménager normal car il est composé de différents matériaux pouvant être recyclés dans les installations appropriées. Renseignez-vous auprès de l'autorité municipale concernant l'emplacement des plates-formes écologiques pour recevoir le produit à éliminer et son recyclage correct ultérieur.

En outre, il convient de rappeler que, lors de l'achat d'un appareil équivalent, le fabricant est tenu de collecter le produit gratuitement.

Le produit n'est pas potentiellement dangereux pour la santé humaine et l'environnement, ne contenant pas de substances nocives selon la Directive 2011/65 / UE (RoHS), mais s'il est abandonné dans l'environnement, il a un impact négatif sur l'écosystème. Lisez attentivement les instructions avant d'utiliser l'appareil pour la première fois. Il est recommandé de ne pas utiliser le produit à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu, car il existe un risque d'électrocution s'il n'est pas utilisé correctement.



Le symbole de la poubelle barrée, sur l'étiquette de l'appareil, indique la conformité de ce produit avec la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. L'abandon dans l'environnement de l'équipement ou l'élimination illégale de l'équipement est punissable par la loi.



12. Poids et encombrements

Poids des pompes à arbre nu (sans moteur) :

TYPE DE POMPE	POIDS (kg)
UTS-B EVO 40-25-125	70
UTS-B EVO 40-25-160	75
UTS-B EVO 40-25-200	108
UTS-B EVO 50-32-125	70
UTS-B EVO 50-32-160	75
UTS-B EVO 50-32-200	110
UTS-B EVO 65-40-125	70
UTS-B EVO 65-40-160	75
UTS-B EVO 65-40-200	110
UTS-B EVO 80-50-125	72
UTS-B EVO 80-50-160	77
UTS-B EVO 80-50-200	115
UTS-B EVO 80-50-250	170
UTS-B EVO 100-65-125	72
UTS-B EVO 100-65-160	75
UTS-B EVO 100-65-200	180
UTS-B EVO 100-65-250	200
UTS-B EVO 125-80-160	75
UTS-B EVO 125-80-200	80
UTS-B EVO 125-80-250	205
UTS-B EVO 125-100-200	185

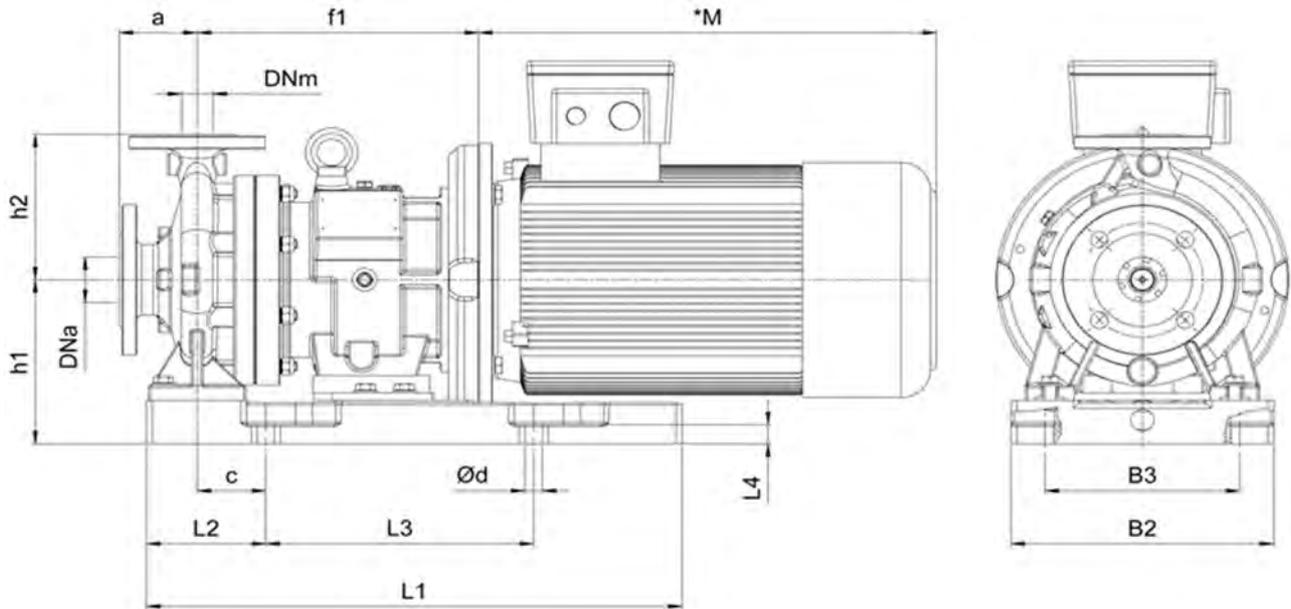


Fig. 57 Dessin d'encombrement pompes monobloc avec châssis 1

Bracket	Pump Model	DNa	DNm	a	B2	B3	c	h2	L1	L2	L3	L4	Ød	h1				f1			
														mot. 80+90	mot. 100+112	mot. 132	mot. 160	mot. 80+90	mot. 100+112	mot. 132	mot. 160
1	UTS-B EVO 40-25-125	40	25	80	270	200	70,5	140	550	122,5	275	21	18	180	180	180		266	276	287	322
	UTS-B EVO 40-25-160	40	25	80	270	200	70,5	160	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	268	278	289	324
	UTS-B EVO 40-25-200	40	25	80	270	200	70,5	180	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	268	278	289	324
	UTS-B EVO 50-32-125	50	32	80	270	200	70,5	140	550	122,5	275	21	18	180	180	180		268	278	289	324
	UTS-B EVO 50-32-160	50	32	80	270	200	70,5	160	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	268	278	289	324
	UTS-B EVO 50-32-200	50	32	80	270	200	70,5	180	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	269	279	290	325
	UTS-B EVO 65-40-125	65	40	80	270	200	70,5	140	550	122,5	275	21	18	180	180	180		268	278	289	324
	UTS-B EVO 65-40-160	65	40	80	270	200	70,5	160	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	268	278	289	324
	UTS-B EVO 65-40-200	65	40	80	270	200	70,5	180	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	269	279	290	325
	UTS-B EVO 80-50-125	80	50	100	270	200	70,5	160	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	271	281	292	327
	UTS-B EVO 80-50-160	80	50	100	270	200	70,5	180	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	272	282	293	328
	UTS-B EVO 80-50-200	80	50	100	270	200	70,5	200	550	122,5	275	21	18	180	180	180	208	276	286	297	332
2	UTS-B EVO 100-65-160	100	65	100	270	200	82,5	200	550	122,5	275	21	18		208				335		

*M dimension is according to installed motor manufacturer

Fig. 58 Tableau d'encombrement pompes monobloc avec châssis 1

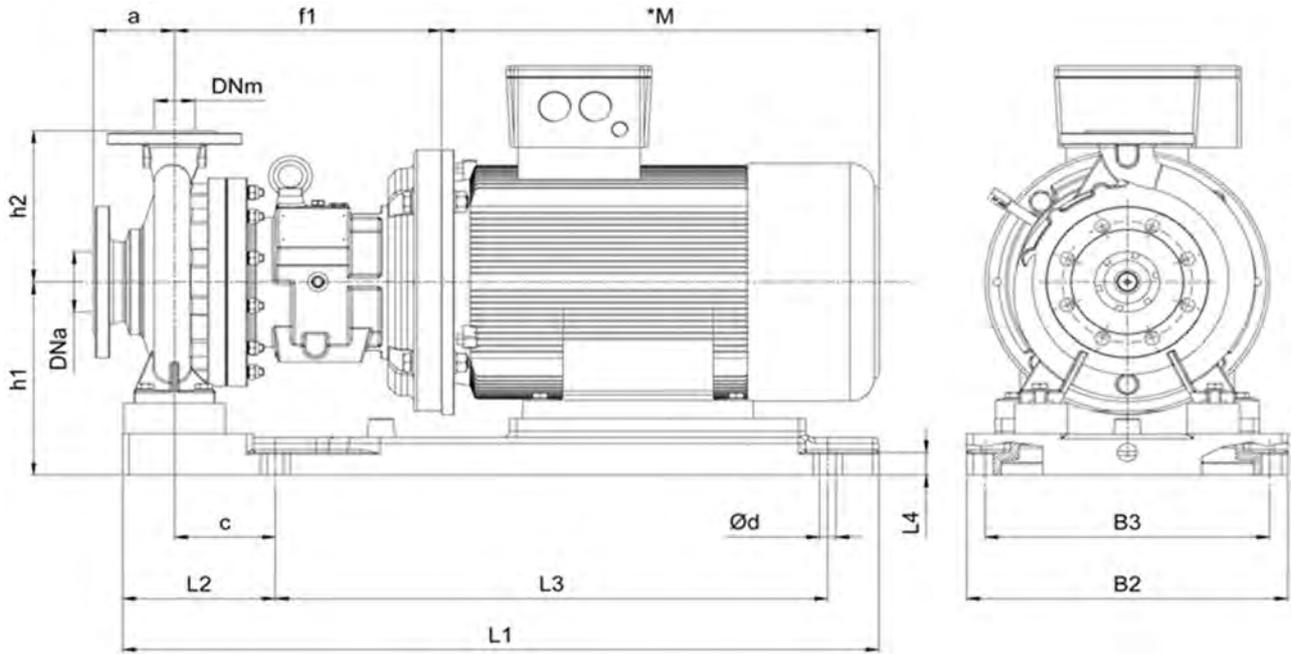


Fig. 59 Dessin d'encombrement pompes monobloc avec châssis 2

Bracket	Pump Model	DNa	DNm	a	B2	B3	c	h2	L1	L2	L3	L4	Ød	h1			f1		
														mot. 132	mot. 160	mot. 180	mot. 132	mot. 160	mot. 180
1	UTS-B EVO 80-50-160	80	50	100	395	350	124	180	930	188	679	30	20			255			327
	UTS-B EVO 80-50-200	80	50	100	395	350	124	200	930	188	679	30	20			255			328
	UTS-B EVO 100-65-125	100	65	100	395	350	125	180	930	188	679	30	20			255			332
2	UTS-B EVO 65-40-250	65	40	100	395	350	125	225	930	188	679	30	20	235	235	255	348	383	383
	UTS-B EVO 80-50-250	80	50	125	395	350	125	225	930	188	679	30	20	235	235	255	346	381	381
	UTS-B EVO 100-65-160	100	65	100	395	350	125	200	930	188	679	30	20	215	235	255	346	381	381
	UTS-B EVO 100-65-200	100	65	100	395	350	125	225	930	188	679	30	20	235	235	255	348	383	383
	UTS-B EVO 100-65-250	100	65	125	395	350	110	250	930	188	679	30	20	255	255	255	346	381	381
	UTS-B EVO 125-80-160	125	80	125	395	350	125	225	930	188	679	30	20	235	235	255	347	382	382
	UTS-B EVO 125-80-200	125	80	125	395	350	125	250	930	188	679	30	20	235	235	255	348	383	383
	UTS-B EVO 125-80-250	125	80	125	395	350	110	280	930	188	679	30	20	280	280	280	346	381	381
	UTS-B EVO 125-100-200	125	100	125	395	350	110	280	930	188	679	30	20	255	255	255	348	383	383

*M dimension is according to installed motor manufacturer

Fig. 60 Tableau d'encombrement pompes monobloc avec châssis 2

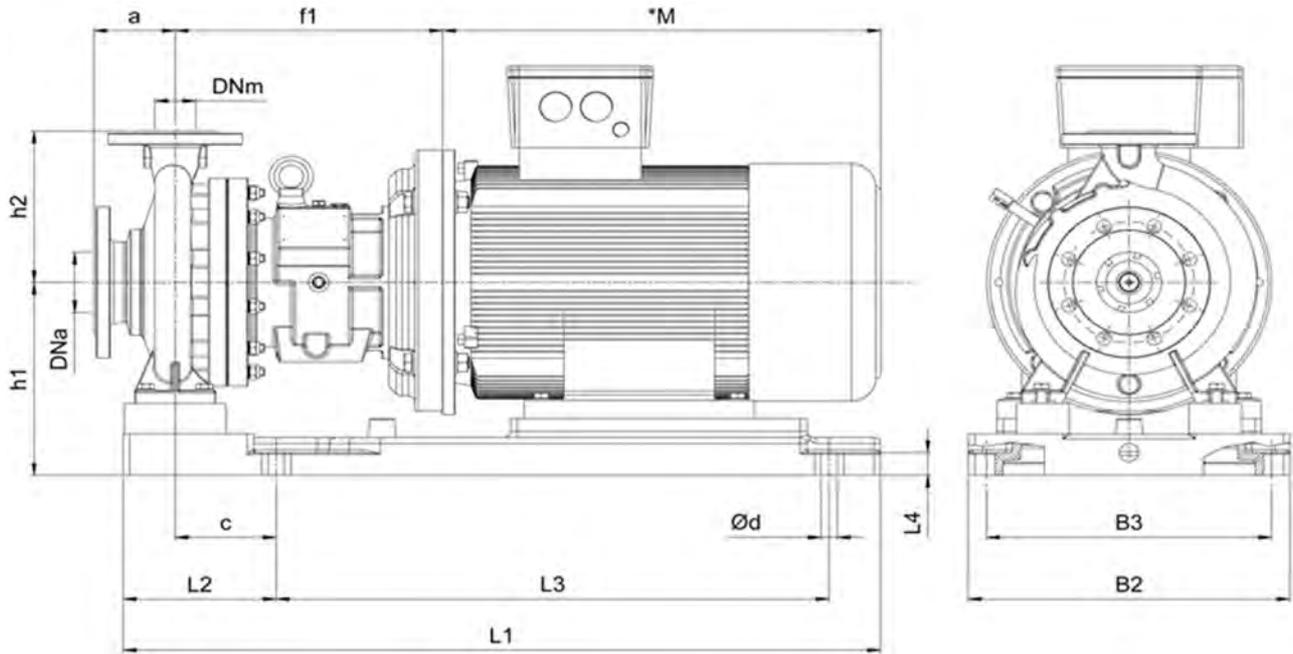


Fig. 61 Dessin d'encombrement pompes monobloc avec châssis 3

Bracket	Pump Model	DNa	DNm	a	B2	B3	c	h2	L1	L2	L3	L4	Ød	h1		f1	
														mot. 200	mot. 225	mot. 200	mot. 225
1	UTS-B EVO 80-50-200	80	50	100	406	360	124	200	1036	188	785	30	20	275		325	
2	UTS-B EVO 65-40-250	65	40	100	406	360	125	225	1036	188	785	30	20	255	280	325	380
	UTS-B EVO 80-50-250	80	50	125	406	360	125	225	1036	188	785	30	20	255	280	325	378
	UTS-B EVO 100-65-160	100	65	100	406	360	125	200	1036	188	785	30	20	255		325	
	UTS-B EVO 100-65-200	100	65	100	406	360	125	225	1036	188	785	30	20	255	280	325	380
	UTS-B EVO 100-65-250	100	65	125	406	360	110	250	1036	188	785	30	20	275	280	325	378
	UTS-B EVO 125-80-160	125	80	125	406	360	125	225	1036	188	785	30	20	255	280	325	379
	UTS-B EVO 125-80-200	125	80	125	406	360	125	250	1036	188	785	30	20	255	280	325	380
	UTS-B EVO 125-80-250	125	80	125	406	360	110	280	1036	188	785	30	20	300	300	325	378
	UTS-B EVO 125-100-200	125	100	125	406	360	110	280	1036	188	785	30	20	275	280	325	380

*M dimension is according to installed motor manufacturer

Fig. 62 Tableau d'encombrement pompes monobloc avec châssis 3

Les dimensions des brides (DNa, DNm) respectent la norme Sub-ISO 2858.

12.1 Schéma avec options de pompe UTS-B EVO

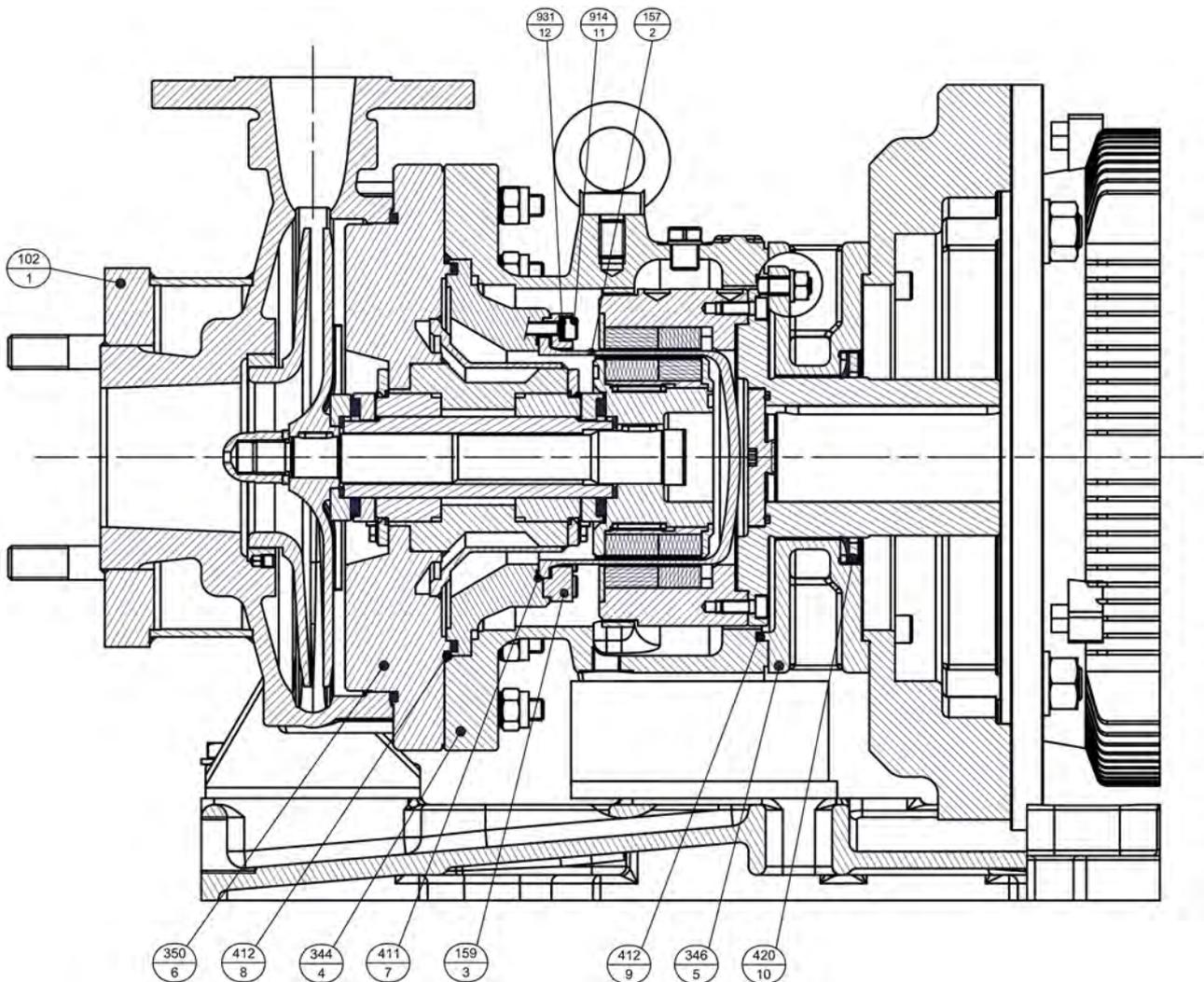


Fig. 63 Section traditionnelle UTS-B EVO avec corps et support chauffé, aménagement pour sonde thermique, lanterne spéciale...

DIN Code	Description
102	Boitier de volute chauffé
157	Bol d'isolation (en Oxyde de Zirconium)
159	Bride Bol d'isolation
344	Lanterne double confinement
346	Entretoise d'adaptation dissipateur
350	Support à paliers chauffé
411	Joint
412	Joint Torique
420	Bague d'étanchéité à lèvres opposées
914	Vis C.H.C. (voir couple de serrage vis chap. 10.2)
931	Rondelle de sécurité

13. Raccords auxiliaires

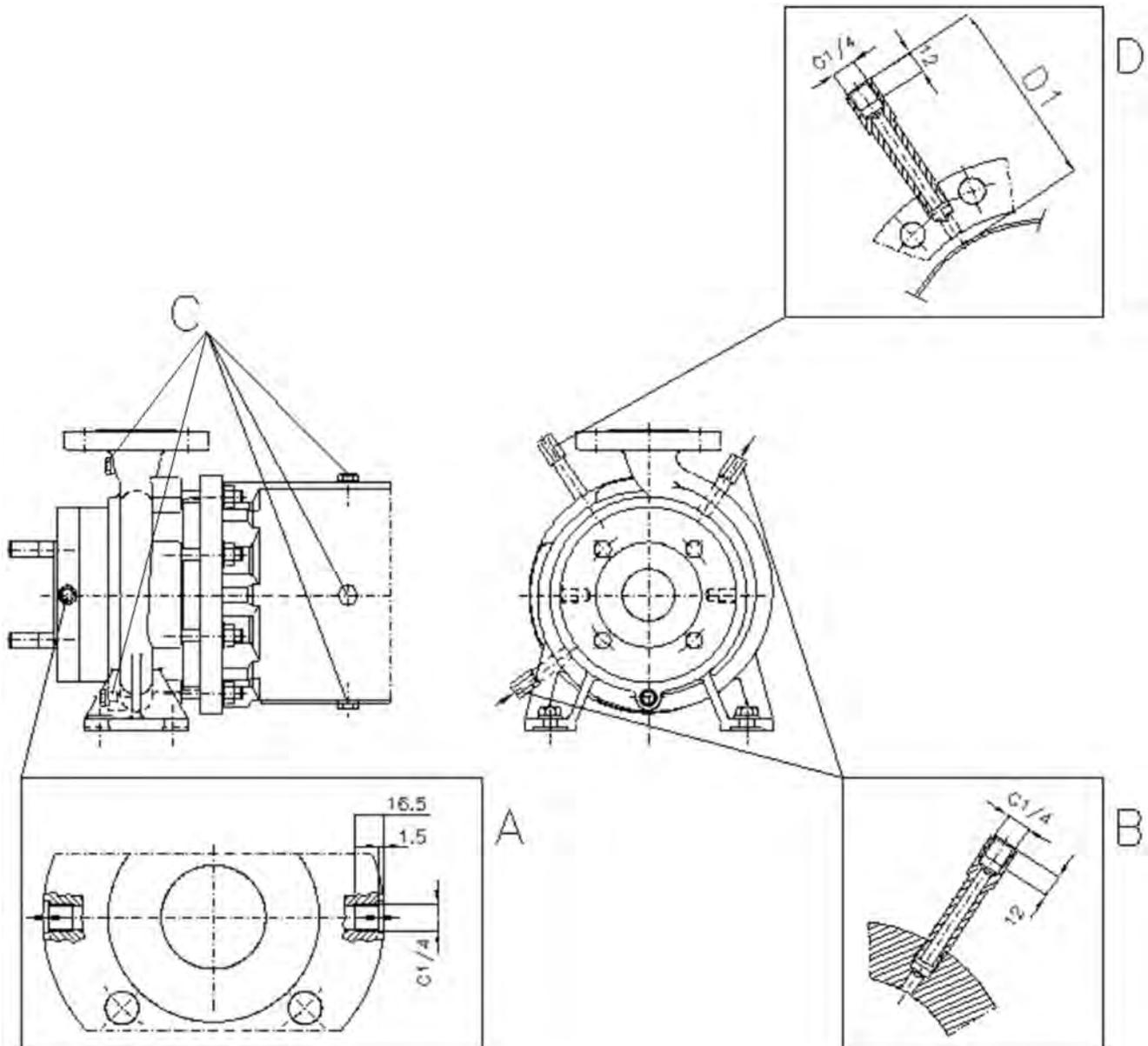


Fig. 64 Raccords filetés Gaz et autres cotes en mm.

Réf.	Connexion pour :	Identifi- cation	Connexion	Type de fluide	T max (°C)	P max (bar)
A	Chauffage boîtier de volute		Trou Gaz 1/4"	Eau surchauffée / va- peur saturante	183	10
B	Chauffage support	In ÷ Out		Eau surchauffée / va- peur saturante	183	10
C	Fluxage lanterne			Gaz inerte	ambient	1
	Drainage boîtier de vo- lute					



Réf.	Connexion pour :	Identifi- cation	Connexion	Type de fluide	T max (°C)	P max (bar)
D	Doigt de gant thermo- sonde lanterne	PT100	Trou 1/4" Gaz (Ø thermo- sonde 6 mm)	117	Ier support série 125	25 ÷ 45
				103	Ier support série 160	25 ÷ 45
				117	Ier support série 160	60 ÷ 80
				125	Ier support série 200	25 ÷ 45
				139	Ier support série 200	60 ÷ 80
				117	IIème support série 160	40 ÷ 100
				120	IIème support série 200	40 ÷ 100
				149	IIème support série 250	40 ÷ 100



14. Annexes : Déclarations CE / ATEX / Sécurité Contamination

Dans les pages suivantes, sont reportées les annexes suivantes :

- Déclaration de Conformité CE Machines
- Déclaration de Conformité UE ATEX
- Informations de sécurité / Déclaration sur la contamination



La pompe peut être fournie pour une zone sûre ou une zone classée.

La déclaration de conformité ATEX s'applique à la pompe qui reporte la plaque avec la chaîne de marquage pour zone classée.



Dichiarazione di Conformità secondo EN ISO/IEC 17050
Déclaration de conformité selon EN ISO/IEC 17050

Prodotto	Pompe in metallo a trascinamento magnetico come unità		
<i>Produit</i>	<i>Pompes métalliques à entraînement magnétique comme unité</i>		
Serie	UTS-B EVO		
<i>Séries</i>			
Direttiva UE	2006/42/CE – Direttiva Macchine		
<i>Directives UE</i>	<i>2006/42/ CE – Directive pour les machines</i>		
Modulo	Allegato II _ modulo A		
<i>Module</i>	<i>Annexe II _formulaire A</i>		
Norme armonizzate applicate	EN ISO 12100	EN 809	
<i>Normes harmonisées appliquées</i>	EN 60204-1		
Marcatura	2006/42/CE	2006/42/CE	CE
<i>Marquage</i>			

C.D.R. Pompe s.r.l. dichiara sotto la propria esclusiva responsabilità che la serie di pompe in oggetto sono conformi alla Direttiva e alle Norme sopra indicate.

C.D.R. Pompe s.r.l. déclare sous sa seule responsabilité que les séries de pompes en question sont conformes à la Directive et aux Normes indiquées ci-dessus.

Bollate, 20.03.2020

M. Abordi
Amministratore Delegato
Chief Executive Officer

Compilato / Etablie: A. Cerizza il / le: 20.03.2020
Approvato / Approuvée: M. Abordi il / le: 20.03.2020



Dichiarazione di Conformità UE
Déclaration de conformité UE

Prodotto	Pompe in metallo a trascinamento magnetico Asse nudo, monoblocco o come unità 1)
<i>Produit</i>	<i>Pompes métalliques à entraînement magnétique</i> <i>Axe nu, monobloc ou comme unité 1)</i>
Serie	UTS-B EVO
<i>Séries</i>	
Numero di serie	dal 68848
<i>Numéro de série</i>	<i>à partir de</i>
Direttiva UE	2014/34/UE – Direttiva per atmosfere potenzialmente esplosive
<i>Directives UE</i>	<i>2014/34/UE – Directive pour atmosphères potentiellement explosives</i>
Modulo	Allegato VIII modulo A articolo 13 1bii
<i>Module</i>	<i>Annexe VIII, formulaire A article 13 1bii</i>
Norme armonizzate applicate	EN ISO 80079-36 EN ISO 80079-37
<i>Normes harmonisées appliquées</i>	
Marcatura	2014/34/UE
<i>Marquage</i>	2014/34/UE
	  II - /2GD Ex h IIC T6...T2 - /Gb Ex h IIIC T75°C...T250°C - /Db

Il fascicolo tecnico è stato depositato presso il sottostante ente notificato secondo la Direttiva 2014/34/UE:
Le dossier technique a été déposé auprès de l'organisme notifié ci-dessous conformément à la Directive 2014/34/UE:
BUREAU VERITAS ITALIA S.p.A. Viale Monza 261, 20126 Milano (Italia)

Serie <i>Séries</i>	n° Registrato <i>Enregistrement n°</i>	n° Fascicolo Tecnico <i>Dossier Technique n°</i>
UTS-B EVO	BVI/ATEX/ITA/20/050	CDR-001-31303-rev.7

C.D.R. Pompe s.r.l. dichiara sotto la propria esclusiva responsabilità che la serie di pompe in oggetto sono conformi alla Direttiva e alle Norme sopra indicate.

C.D.R. Pompe s.r.l. déclare sous sa seule responsabilité que les séries de pompes en question sont conformes à la Directive et aux Normes indiquées ci-dessus.

- 1) Non applicabile all'insieme in ottemperanza alla 2014/34/UE (Linee Guida ATEX, 2da Edizione, Dic.2017, art.2, paragrafo 44, comma 2a)
1) Non applicabile à l'ensemble conformément à 2014/34/UE (Lignes Directrices ATEX, 2ème Édition, Déc. 2017, art. 2, paragr. 44, alinéa 2a)

Bollate, 20.03.2020



M. Abordi
Amministratore Delegato
Chief Executive Officer

Compilato/*Etablie*: A.Cerizza il/le: 20.03.2020
Approvato/*Approuvée*: M.Abordi il/le: 20.03.2020



Informations de sécurité / Déclaration sur la contamination des pompes et des composants CDR

Cher client,

toutes les entreprises industrielles et commerciales se doivent de protéger leur personnel et l'environnement contre les influences nocives causées par la manipulation et l'utilisation de substances dangereuses, conformément aux prescriptions légales en vigueur.

C'est pourquoi, CDR Pompe S.r.l. ne procède à une inspection/réparation de produits ou de parties de produits qu'à la condition qu'ils aient été minutieusement assainis.

Avant l'envoi de pompes ou de composants, le gestionnaire doit remplir entièrement la déclaration à la page suivante en la joignant aux documents de transport.

Les prescriptions suivantes doivent être respectées :

- ◇ Vidanger les fluides de processus
- ◇ Laver les parties au contact du fluide
- ◇ Fermer hermétiquement toutes les ouvertures
- ◇ Emballer le produit comme il se doit
- ◇ Envoyer le produit dans un conteneur/récipient/emballage adapté au transport
- ◇ Coller à l'extérieur de l'emballage un exemplaire de la déclaration sur la contamination

Les dispositifs qui ont touché des substances radioactives ne sont pas acceptés, quelle qu'en soit la raison.

S'il s'avère nécessaire de prendre des mesures de sécurité complémentaires malgré une vidange et un nettoyage minutieux des dispositifs, cela devra nous être communiqué.

La pièce jointe: "Déclaration sur la contamination" est partie intégrante de la commande de réparation.

Sa présence ne porte cependant pas atteinte à notre droit d'accepter ou de refuser la commande pour d'autres raisons.

Cordialement
CDR Pompe S.r.l.

Bollate 05.02.2019



CDR POMPE S.r.l.
Via R. Sanzio, 57
I-20021 Bollate, MI
Tél. : +39 02 990 1941
Fax : +39 02 998 0606
www.cdrpompe.com
info@cdrpompe.com

DÉCLARATION SUR LA CONTAMINATION DES POMPES ET DES COMPOSANTS CDR

La réparation et/ou l'entretien de pompes et de composants sera (seront) effectué(s) par CDR Pompe S.r.l. après envoi de cette déclaration entièrement remplie et signée par le personnel agréé par le client.
Si cette déclaration n'accompagne pas les dispositifs à réparer, nous nous réservons le droit de refuser le retour et de le renvoyer à l'expéditeur. Chaque pompe ou pièce d'une pompe doit être accompagnée de sa déclaration.

Donneur d'ordre : _____
Rue : _____
Code postal, ville : _____
Interlocuteur : _____
Téléphone : _____
Fax : _____

Motif de l'envoi, cocher d'un X les cases concernées :

Réparation : en garantie avec frais

Remplacement : en garantie avec frais

Utilisateur final : _____

Renvoi : location prêt pour crédit

A _ Données du produit CDR : Type : _____ N° de série : _____	Description du défaut : 								
B _ Conditions du produit CDR : A-t-il été mis en exploitation ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui passer au point D le vider de tous les fluides, fermer hermétiquement toutes ses ouvertures et le nettoyer minutieusement ! Selon quelle méthode et avec quel détergent a-t-il été nettoyé ? _____									
C _ Données sur les fluides transportés Avec quels fluides l'agrégat a-t-il été en contact ? Sont-ils nuisibles à la santé ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui La décomposition thermique provoque-t-elle des émanations de substances dangereuses ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui, lesquelles ? _____ N.B. : Nous n'acceptons les agrégats contaminés par des substances microbiologiques ou déflagrantes que sur présentation de la preuve qu'ils ont été soumis à un nettoyage conforme aux normes en vigueur. Nous n'acceptons sous aucun prétexte des agrégats contaminés par des matières radioactives.	<table border="1"><thead><tr><th>Nom commercial :</th><th>Dénomination chimique :</th></tr></thead><tbody><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr></tbody></table>	Nom commercial :	Dénomination chimique :						
Nom commercial :	Dénomination chimique :								
D _ Déclaration légalement valable: Nous garantissons que les données de la présente déclaration sont véridiques et exhaustives et qu'en ma qualité d'auteur du document, je suis en mesure d'en juger. Nous sommes conscients de notre responsabilité envers CDR Pompe S.r.l. en cas de dommages causés par des indications incomplètes et erronées. Nous nous engageons à préserver CDR Pompe S.r.l. contre toute demande d'indemnisation de tierces parties pour des dommages qui seraient imputables à des indications incomplètes ou erronées. Nous sommes conscients que, indépendamment de la présente déclaration, nous sommes directement responsables à l'égard de tiers, notamment du personnel de CDR Pompe S.r.l.									

Nom de la personne agréée
(en majuscule) : _____
Date : _____ Signature: _____

Cachet de la société _____

PCB

6 chemin des 2 Mas - PIST 4
F 30100 ALES-en-CEVENNES

tél : 33 (0)4 66 30 19 16
fax : 33 (0)4 66 56 91 41

www.pcb.fr
contact@pcb.fr